

Les Cahiers du  CERMEOC
N° 22

LES PALESTINES DU QUOTIDIEN
LES ÉLECTIONS DE L'AUTONOMIE, JANVIER 1996

JEAN-FRANÇOIS LEGRAIN

Centre d'Études et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain
1999

LE VOTE ET SON INTERPRÉTATION

ACCESSIBILITÉ ET FIABILITÉ DES DONNÉES

La politique systématique de rétention de l'information menée par l'Autorité palestinienne, croisée avec l'octroi précipité par les observateurs internationaux du label d'honnêteté du scrutin avant même la proclamation de la majorité des résultats, ne pouvait qu'alimenter les rumeurs de fraudes massives et organisées au plus haut niveau (1).

Les résultats détaillés, bureau de vote par bureau de vote, candidat par candidat, en ce qui concerne tant l'élection à la présidence de l'Exécutif que celle des membres du Conseil d'autonomie n'ont en effet jamais été rendus publics, et leur accès a été refusé aux candidats eux-mêmes heureux ou malheureux. Le journal officiel palestinien n'a jamais publié aucun résultat.

Les données rendues publiques l'ont été de façon plus ou moins partielles selon les circonscriptions ou les élections (présidence et Conseil). En ce qui concerne l'élection du président de l'Exécutif, la publication des résultats "définitifs" se résume à une ligne: "Le frère président Yasser Arafat 87,1%". Rien n'est dit de la candidate malheureuse, Samiha Khalil, pas plus que du mode de calcul du pourcentage ou des résultats chiffrés. Les quelques données publiées ne sont jamais descendues en dessous du niveau global des circonscriptions et, en un premier temps, exclusivement pour la Cisjordanie. Aucun résultat concernant la bande de Gaza n'a en effet jamais été publié avant PCBS13 soit plus d'un an après le scrutin, résultat là aussi limité au niveau global de chaque circonscription. Aucun état détaillé bureau de vote par bureau de vote n'a ainsi jamais été publié et les documents officiels mais demeurés confidentiels de la Commission Centrale sur le sujet ne concernent que la Cisjordanie. Aucun récapitulatif détaillé bureau de vote par bureau de vote des circonscriptions de la bande de Gaza ne semble en effet avoir été établi. Le procès-verbal manuscrit des résultats détaillés de Gaza-centre (PCBS11) explique peut-être ce silence: ses totaux n'ont rien à voir avec le détail des bureaux de vote (lire *infra*). Concernant la seule Cisjordanie, PCBS10 fournit quant à lui des totaux, reproduits dans tous les bilans de l'élection, basés sur des données contestables. Certains bureaux, en effet, ont disparu de ce *listing* tandis que d'autres y figurent en doublon. Pour la circonscription de Jérusalem, le bureau 10 a disparu et aucun résultat n'est donné pour le bureau 74. À Bethléem, c'est le bureau 30 qui est dépourvu de résultats tandis que les bureaux 22 et 86 voient leurs scores comptabilisés à 2 reprises. À Hébron, les bureaux 11, 61, 99, 166, 175, 178 et 184 ne figurent pas sur le récapitulatif tandis que les bureaux 66 et 161 apparaissent

1 - Les divers problèmes observés durant la campagne et le jour du scrutin ont été plus ou moins listés dans les divers rapports des observateurs (lire, par exemple, Lire HAO (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 38-57). Sur la répartition profondément inégale des accès aux médias audiovisuels, lire les communiqués successifs de Reporters sans frontières.

2 fois avec des résultats différents. Du fait de ces errements, la somme des voix portées sur les 2 candidats se trouvait dans certains cas dépasser le nombre de bulletins validés, comme à Jérusalem, Jénine ou encore Tûlkarm, ce qui conduisit la Commission à effectuer ses reconstructions maladroites du nombre de votants (lire *supra*).

En ce qui concerne l'élection des membres du Conseil d'autonomie, les résultats provisoires et définitifs rendus publics ne sont jamais descendus en dessous du niveau global de chaque circonscription. Dans le cas de Gaza-nord, lors du premier scrutin invalidé dans 2 bureaux pour fraudes notoires, aucun résultat n'avait même été publié. Suite au second scrutin, seuls les scores obtenus par les élus l'ont été. Les résultats définitifs de l'élection au Conseil publiés par la Commission Centrale n'ont pendant très longtemps concerné que les élus, jamais les non élus, et toujours au niveau des seules circonscriptions. Là encore, il faudra attendre PCBS13 pour avoir connaissance des résultats définitifs des non élus, résultats une fois de plus limités au seul niveau global des circonscriptions.

En dépit de cet embargo, je suis parvenu, grâce à des concours de circonstances, des réseaux de relations et de la patience, à obtenir la quasi totalité des résultats disponibles sur les 2 élections, synthétisés par bureau de vote et par candidat (2). La seule véritable lacune concerne les résultats détaillés de l'élection présidentielle dans la bande de Gaza, excepté Gaza-centre, dont il n'existerait aucune trace récapitulative (sinon peut-être auprès du président lui-même ?).

Tout a été fait, semble-t-il, pour que les documents synthétiques, destinés pourtant à un usage interne à la Commission mais aussi aux observateurs, rendent toute vérification difficile. Si les *listings* de Cisjordanie, par exemple, mentionnent bien le nom des candidats en haut des colonnes de résultats, ceux de Gaza en revanche se contentent d'inscrire leur numéro d'enregistrement. Pour lire les résultats de Gaza, il faut donc se munir des bulletins de vote eux-mêmes où figurent à la fois le numéro et l'identité des candidats ainsi que leur éventuelle investiture politique (3). En ce qui concerne les bureaux de vote, les *listings* de Cisjordanie comme ceux de Gaza se contentent de mentionner leur numéro. Pour lire les résultats, là aussi, il faut se munir d'autres documents, en l'occurrence le registre des inscriptions sur les listes électorales (PCBS1 ou PCBS13). Si les *listings* de Cisjordanie comme ceux de Gaza mentionnent bien la somme par colonne (score de chacun des candidats), aucune somme ne figure en bout de ligne (voix exprimées par bureau) pas plus que n'est mentionné le nombre d'inscrits ni le nombre de votants par bureau. Là encore, il faut avoir recours à d'autres documents et faire soi-même un certain nombre d'opérations.

À cette difficulté d'accès aux sources s'ajoutent les innombrables contradictions, erreurs et reconstructions dont témoignent les données établies par la Commission Centrale des élections (lire *infra*).

2 - Les documents concernant l'élection du Conseil pour la Cisjordanie ont été déposés depuis lors à l'Arab Studies Society de Jérusalem par le PDMC. Je tiens à remercier ici Nasif Mu'allam, directeur du Palestinian Center for Peace and Democracy et responsable du PDMC.

3 - Les *listings* de Gaza sont en arabe, une langue maîtrisée par une minorité d'observateurs internationaux.

Établir le degré de fiabilité des données publiées par la Commission Centrale relève donc de la gageure tant les résultats sont divers, partiels et contradictoires. Le recours au témoignage des observateurs n'est que d'un recours des plus limités. Les observateurs internationaux, pour leur part, se sont abstenus de suivre les opérations de publication des résultats. Leur *satisfecit* est ainsi venu de nombreuses heures avant la publication complète des résultats du scrutin (4). Leur présence, imposée par les Accords israélo-palestiniens, ne visait en réalité qu'à apporter la caution internationale à un élément clé du "processus de paix", loin de toute véritable proclamation du droit. Politique, leur témoignage se trouvait ainsi biaisé dès le départ même si leur présence a sans doute empêché certains dérapages (5).

Le témoignage des observateurs locaux est plus riche même si encore limité et parfois biaisé (6). Le PDMC, pour sa part, soulignait des erreurs et appelait à la réorganisation des élections à Jérusalem et à Hébron (7). Le témoignage de l'un des responsables du groupe laisse néanmoins rêveur sur l'objectivité de son travail. Pour lui, en effet, l'élection se devait d'être réussie pour "empêcher les Israéliens de traiter une fois encore les Palestiniens de bêtes incapables de démocratie". Ses observateurs auraient été invités dès lors à fermer les yeux sur un certain nombre de dysfonctionnements. Plus critique, le rapport de LAW, soulignant l'étendue des fraudes à Hébron, Râmallâh et Jéricho, a appelé quant à lui à l'organisation de nouvelles élections dans ces 3 circonscriptions (8).

Israël, de son côté, a été très discret sur les éventuelles fraudes, intéressé comme la communauté internationale par la victoire de Yasser Arafat. Peace Watch, plutôt proche de la droite israélienne, a néanmoins appelé au "réexamen complet des résultats à la lumière des allégations de fraudes", mentionnant "de sérieux problèmes potentiels de fraude sur les voix à Hébron, Râmallâh, Jénine, Jérusalem et Gaza" (9).

4 - Dans un communiqué commun (Annexe J de EUROPEAN UNION, 1996), le chef de l'unité électorale européenne et les chefs des diverses délégations d'observateurs ont en effet déclaré le 21 janvier à 15h30 locales : "the elections for both the Council and the president of the Palestinian Authority, which were marked by a good turnout of voters overall, when judged against internationally acceptable standards, and after weighing in the balance some deficiencies which have been noted over the period of observation, can reasonably be regarded as an accurate expression of the will of the voters on polling day".

5 - Lire à ce propos la très intéressante analyse de LEFEAVRE, 1996-1 et 1996-2, sur "les mécanismes de contournement de la volonté populaire". CONSEIL DE L'EUROPE, 1996 : 7, offre, me semble-t-il, un très bon aperçu des préoccupations fondamentales des observateurs internationaux élevées au rang de "conclusions" de leur mission : "La forte participation, y compris de la part des femmes, a montré l'attachement des Palestiniens à la démocratie et au processus de paix. Ils ont élu leurs dirigeants dans l'enthousiasme et avec un professionnalisme impressionnant. Ces élections ont marqué une étape essentielle dans le processus de paix global dans la région et revêtent une importance historique. Elles ont permis la mise en place d'institutions démocratiques en vue de la réalisation des étapes ultérieures prévues par les accords de paix. Elles ont conféré la légitimité démocratique nécessaire aux dirigeants palestiniens qui peuvent désormais entamer les négociations sur les points les plus difficiles, encore non résolus (statut permanent de Jérusalem, situation des réfugiés, etc.)".

6 - Le PCHR, par exemple, dans son *Election Update* n°4 du 27/01/96, reprend quasi mot pour mot certaines conclusions des observateurs internationaux.

7 - *Al-Quds*, 26/01/96.

8 - LAW, 1996 : 6. Le rapport mentionne le vol de 10 urnes à Râmallâh et la disparition durant 24 heures de 43 urnes à Hébron.

9 - PEACE WATCH, 1996-3. Le communiqué détaille ensuite les problèmes relevés à Hébron et Râmallâh.

Les forces politiques palestiniennes, en dépit de la mobilisation de certaines d'entre elles, PPP et Hamas (10) tout particulièrement, ou de certains membres d'autres y compris élus, comme 'Abd Al-Jawâd Sâlih de Râmallâh (11), ont assez rapidement enterré leurs réclamations ou dénonciations même si aucun des appels déposés devant la Cour n'a reçu de réponse adéquate (12).

De façon générale, seules les erreurs mathématiques à l'intérieur d'un même tableau peuvent être relevées et corrigées. Partout ailleurs les contradictions peuvent être démasquées mais rarement résolues tant la Commission a brouillé les cartes. L'analyse factorielle de correspondances mise en œuvre pour l'interprétation du scrutin (lire *infra*) est elle-même impuissante à détecter les fraudes qui reproduiraient les cohérences générales du vote tout en gonflant les résultats de l'un ou l'autre candidat là où cette logique leur aurait déjà attribué de forts espoirs. La seule fraude éventuellement détectable grâce à ce type d'analyse est celle qui romprait avec la cohérence générale du vote, *via*, par exemple, l'augmentation massive des scores d'un candidat sur un ou des bureaux précis dans lesquels la logique générale du vote ne lui aurait attribué que de maigres espoirs.

Concernant l'élection du président, en dépit des contradictions internes aux chiffres et de l'impossibilité à se procurer les données détaillées de l'élection dans la bande de Gaza, tout laisse penser que les distorsions, si distorsions il y a, ne furent jamais suffisamment fortes pour déboucher sur un renversement de tendance. Les résultats publiés en diverses étapes ne font pas apparaître, par exemple, de différences considérables dans la répartition générale des votes entre les 2 candidats. Yasser Arafat a bel et bien été élu avec un score des plus considérable même si certains doutes peuvent par exemple subsister sur les résultats officiels de la ville d'Hébron.

Dans le cas de l'élection des membres du Conseil, la cohérence du vote du 20 janvier manifestée par l'analyse factorielle est générale. L'hypothèse d'une manipulation globale organisée par l'Autorité semble donc très faible d'autant plus que cette cohérence, comme nous le verrons, contredit le discours tenu généralement sur l'élection. Pour qu'une telle manipulation ait pu avoir lieu, il aurait donc fallu que l'Autorité ait eu une claire conscience du mode opératoire adopté par l'électeur, qu'elle "s'y glisse" et fasse varier les résultats en fonction de cette logique. Cette hypothèse semble difficilement défendable en tout cas au niveau général. Des manipulations ponctuelles, en revanche, sont sans doute envisageables. Dans bien des cas, quelques centaines de voix, voire même dizaines, séparaient le dernier élu du premier non élu. Certains candidats bien en cour auraient pu ainsi bénéficier d'un petit coup de pouce que seule une gestion mathématique rigoureuse des données aurait permis de déceler ou une observation systématique et tout aussi rigoureuse (13).

10 - Lire leur communiqué "Bayân Hâm Bicha'n Natâ'ij Al-Intikhâbât Al-Hukum Al-Dhâti" (Communiqué important sur les résultats de l'élection de l'autogouvernement) sur www.palestine-info.org/hamas/doc6.htm.

11 - Avec 20 autres candidats (non élus) de Râmallâh il signe un appel demandant l'organisation de nouvelles élections dans la circonscription, listant les problèmes observés, appel publié dans la presse palestinienne du 06/02/96.

12 - HAO (AL-), ARTICLE 19 & INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS, 1997 : 78. Des plaintes, en effet, ont été déposées à Râmallâh, Hébron, Jénine, Tûbâs et Jéricho pour la Cisjordanie, et à Gaza-ville et Khân Yûnis pour la bande de Gaza.

13 - Les différences considérables observées dans l'ordre d'arrivée des candidats entre les résultats
.../...

L'étude détaillée du procès-verbal général des données de l'élection dans la circonscription d'Hébron (voir *infra* dans le chapitre consacré à la circonscription) établi par la Commission régionale suggère une toute autre explication à l'amoncellement des contradictions. Dans le cas précis des domaines concernés par ce document, l'incompréhension de certaines notions (bulletins blancs, bulletins nuls, suffrages validés, votants, etc.), les inversions entre dizaines et unités habituelles aux arabophones et les erreurs sur certains chiffres dues au passage des caractères arabes aux chiffres latins rendent compte avec netteté des innombrables incohérences du document que la fraude n'explique donc pas nécessairement (14).

LA PARTICIPATION AU SCRUTIN

Les données

Concernant la participation au scrutin, la Commission Centrale des élections, à l'instar de ses données sur le nombre d'inscrits sur les listes électorales, a diffusé des chiffres extrêmement différents non seulement à travers le temps mais également à l'intérieur de mêmes publications, s'abstenant de jamais publier les données détaillées au niveau de chacun des bureaux de vote. Aucune comptabilité ne semble par ailleurs avoir pris en compte d'éventuelles différences de participation entre l'élection du Conseil et celle de la présidence de l'Autorité, à croire que l'électeur a obéi à une logique implacable de comportement unifié, raturant de même manière ses bulletins, et qu'aucun n'a voulu voter pour le Conseil sans s'engager sur le président et réciproquement (15). Les contradictions et différences de chiffres jointes à l'absence de toute donnée détaillée bureau de vote par bureau de vote débouchent ainsi sur une incertitude totale concernant la réalité exacte de la participation. Empêchant toute évaluation de la fiabilité des résultats publiés, elles peuvent en outre légitimement alimenter les suspicions d'éventuelles manipulations concernant les résultats de tel ou tel candidat.

Une première série de différences intervient dans le nombre des votants, plus de 43 000 d'entre eux ayant disparu entre les chiffres rendus publics immédiatement après le scrutin et ceux publiés plus d'un an plus tard (tableaux 6 à 8). Dans la bande de Gaza, c'est ainsi 8,6% des votants qui disparaissent, Gaza-nord battant tous les records avec une perte de 11,4% de

partiels publiés le soir même du scrutin et les résultats complets ultérieurs ont souvent été mises en avant comme preuve d'une manipulation de l'Autorité. L'argument repose en réalité sur un contresens dans l'interprétation du scrutin. Dans l'hypothèse en effet où la clé de l'élection est politique au sens idéologique et organisationnel, un riche échantillon de bureaux permet déjà de donner une image relativement précise du vote de l'ensemble. Lorsqu'une distorsion importante intervient entre l'échantillon et le corpus, la fraude peut alors être suspectée. Dans le cas qui nous concerne, la clé du scrutin, comme nous le verrons, n'a rien de politique mais doit être cherchée dans le localisme le plus étroit. Aucun échantillon ne peut dès lors fonctionner comme représentatif de l'ensemble dans l'identification des étus.

14 - Mes conclusions rejoignent donc celles de JOHNSON, 1997. En comparant les données relevées par les observateurs du PDMC et celles établies par la Commission Centrale, ce sont également des erreurs qui apparaissent et non des manipulations systématiques conduisant à des retournements de situation.

15 - Le taux de remplissage des bulletins de vote pour le Conseil basé sur la somme des voix exprimées à la présidentielle dépasse pourtant les 100% dans les 3 circonscriptions dotées d'un scrutin uninominal indiquant que certains électeurs ont voté pour le Conseil tout en s'abstenant de voter pour la présidentielle.

	A Votants	B Bulletins Blancs	C Bulletins Nuls	D B+C	E Bulletins Validés	F A-(E+D)	G F/A
Cisjordanie							
Jérusalem	32316	-	-	-	32316	0	0
Jéricho	10685	312	254	566	10119	0	0
Bethléem	41465	-	-	-	41465	0	0
Jénine	60919	2710	1642	4352	56567	0	0
Hébron	88366	3262	-	3262	85104	0	0
Râmallah	56429	-	-	-	56429	0	0
Salfit	15247	542	552	1094	14153	0	0
Tübàs	13166	313	273	586	12580	0	0
Tùlkarm	44802	2969	2003	4972	39830	0	0
Qalqilyà	19724	750	740	1490	18234	0	0
Naplouse	87005	2385	2152	4537	82468	0	0
Total Cisjordanie	470124	13243	7616	20859	449265	0	0
Bande de Gaza							
Gaza-nord	53567	701	1531	2232	51279	56	0.1%
Gaza-ville	108759	938	2180	3118	105342	299	0.3%
Gaza-centre	45156	641	1732	2373	43892	-1109	-2.5%
Khàn Yúnis	63649	619	2344	2963	60352	334	0.5%
Rafah	38824	265	1045	1310	37495	19	0.0%
Total Bande de Gaza	309955	3164	8832	11996	298360	-401	-0.1%
Total général	780079	16407	16448	32855	747625	-401	-0.1%

Tableau 6 - États des votants et des bulletins validés publiés au lendemain même du scrutin

Colonne A - PCBS2. PCBS3 et PCBS6, consacrés à la seule Cisjordanie, donnent les mêmes chiffres détaillés mais un total aberrant (437 808). PCBS5, consacré à la seule bande de Gaza, donne les mêmes chiffres mais, dans son récapitulatif général de la Cisjordanie, donne un total différent (435 947). PCBS9, consacré à la seule Cisjordanie, donne des chiffres différents pour Hébron (86 505) et Naplouse (86 706) portant le total de la Cisjordanie à 467 964 et le total global à 777 919. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne un chiffre différent (38 876).

Colonnes B et C - PCBS2. PCBS3, consacré à la seule Cisjordanie, inscrit un zéro au lieu de laisser la case en blanc pour les bulletins nuls à Hébron. PCBS5, consacré à la seule bande de Gaza. PCBS8, consacré à la seule Cisjordanie. PCBS9 ne donne aucun chiffre pour les bulletins blancs à Hébron et donne des chiffres différents pour les bulletins blancs et nuls de Naplouse (4 288 et 2 666) portant le total des blancs à 11 884 et des nuls à 8 130. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne des chiffres différents (3 014 bulletins blancs et 2 164 bulletins nuls).

Colonne E - PCBS2. PCBS3 et PCBS8, consacrés à la seule Cisjordanie, donnent les mêmes chiffres détaillés mais un total aberrant (416 949). PCBS9 donne des chiffres différents pour Hébron (86 505) et Naplouse (79 752) portant le total de la Cisjordanie à 447 950. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne un chiffre différent (35 404).

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
	Votants	Bulletins Blancs	Bulletins Nuls	B+C	Bulletins Validés	Bulletins Validés	A-(E+D)	F-E	A-(F+D)
Cisjordanie									
Jérusalem	34001	-	-	-	34001	34001	0	0	0
Jéricho	10682	312	254	566	10116	10685	0	569	-569
Bethléem	40115	-	-	-	40115	41465	0	1350	-1350
Jénine	60926	2710	1642	4352	56574	60919	0	4345	-4345
Hébron	79939	3262	-	3262	76677	88366	0	11689	-11689
Râmallâh	52229	-	-	-	52229	56429	0	4200	-4200
Salfît	15158	542	552	1094	14064	15247	0	1183	-1183
Tûbâs	12529	313	273	586	11943	13166	0	1223	-1223
Tûlkarm	44989	2969	2003	4972	40017	44802	0	4785	-4785
Qalqilyâ	18963	750	740	1490	17473	19724	0	2251	-2251
Naplouse	84056	2385	2152	4537	79519	87005	0	7486	-7486
Total Cisjordanie	453587	13243	7616	20859	432728	471809	0	39081	-39081
Bande de Gaza									
Gaza-nord	47484	-	-	-	47484	53567	0	6083	-6083
Gaza-ville	100719	-	-	-	100719	108759	0	8040	-8040
Gaza-centre	41218	-	-	-	41218	45156	0	3938	-3938
Khân Yûnis	58221	-	-	-	58221	63649	0	5428	-5428
Rafah	35596	-	-	-	35596	38824	0	3228	-3228
Total Bande de Gaza	283238	-	-	-	283238	309955	0	26717	-26717
Total général	736825	13243	7616	20859	715966	781764	0	65798	-65798

Tableau 7 - États des votants et des bulletins validés publiés un an et demi après le scrutin

Colonne A - PCBS13 : 49.

Colonnes B et C - PCBS13 : 56.

Colonne E - PCBS13 : 49.

Colonne F - PCBS13 : 56 et 95. PCBS13 : 56 donne des totaux aberrants pour la Cisjordanie (470 809) par rapport aux chiffres détaillés et entre ce total et celui de la bande de Gaza (780 079). PCBS13 : 95 donne un chiffre détaillé différent pour Jérusalem (32 316) et des totaux justes pour l'ensemble.

	A Votants	B Votants	C B-A	D C/A	E Bulletins Validés	F Bulletins Validés	G F-E	H G/E
Cisjordanie								
Jérusalem	32316	34001	1685	5.2%	32316	34001	1685	5.2%
Jéricho	10685	10682	-3	0.0%	10119	10116	-3	0.0%
Bethléem	41465	40115	-1350	-3.3%	41465	40115	-1350	-3.3%
Jénine	60919	60926	7	0.0%	56567	56574	7	0.0%
Hébron	88366	79939	-8427	-9.5%	85104	76677	-8427	-9.9%
Rámallah	56429	52229	-4200	-7.4%	56429	52229	-4200	-7.4%
Salfit	15247	15158	-89	-0.6%	14153	14064	-89	-0.6%
Túbàs	13166	12529	-637	-4.8%	12580	11943	-637	-5.1%
Tùlkarm	44802	44989	187	0.4%	39830	40017	187	0.5%
Qalqilyâ	19724	18963	-761	-3.9%	18234	17473	-761	-4.2%
Naplouse	87005	84056	-2949	-3.4%	82468	79519	-2949	-3.6%
Total Cisjordanie	470124	453587	-16537	-3.5%	449265	432728	-16537	-3.7%
Bande de Gaza								
Gaza-nord	53567	47484	-6083	-11.4%	51279	47484	-3795	-7.4%
Gaza-ville	108759	100719	-8040	-7.4%	105342	100719	-4623	-4.4%
Gaza-centre	45156	41218	-3938	-8.7%	43892	41218	-2674	-6.1%
Khân Yûnis	63649	58221	-5428	-8.5%	60352	58221	-2131	-3.5%
Rafah	38824	35596	-3228	-8.3%	37495	35596	-1899	-5.1%
Total Bande de Gaza	309955	283238	-26717	-8.6%	298360	283238	-15122	-5.1%
Total général	780079	736825	-43254	-5.5%	747625	715966	-31659	-4.2%

Tableau 8 - Comparaison des états des votants et des bulletins validés publiés au lendemain du scrutin et un an et demi après

Colonne A - PCBS2, PCBS3 et PCBS6, consacrés à la seule Cisjordanie, donnent les mêmes chiffres détaillés mais un total aberrant (437 808). PCBS5, consacré à la seule bande de Gaza, donne les mêmes chiffres mais, dans son récapitulatif général de la Cisjordanie, donne un total différent (435 947). PCBS9, consacré à la seule Cisjordanie, donne des chiffres différents pour Hébron (86 505) et Naplouse (86 706) portant le total de la Cisjordanie à 467 964 et le total global à 777 919. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne un chiffre différent (38 876).

Colonne B - PCBS13 : 49.

Colonne E - PCBS2, PCBS3 et PCBS8, consacrés à la seule Cisjordanie, donnent les mêmes chiffres détaillés mais un total aberrant (416 949). PCBS9 donne des chiffres différents pour Hébron (86 505) et Naplouse (79 752) portant le total de la Cisjordanie à 447 950. Pour Rafah, le procès-verbal manuscrit établi par la Commission régionale pour l'élection du président de l'Autorité donne un chiffre différent (35 404).

Colonne F - PCBS13 : 49. Dans le cas de Bethléem 34 572 voix pour Yasser Arafat et 4 097 pour Samiha Khalil, du fait des lacunes de PCBS10), et d'Hébron (66 830 pour Yasser Arafat et 8 549 pour Samiha Khalil).

ses votants déclarés juste après le scrutin. En Cisjordanie, la perte ne s'élève qu'à 3,5% mais à Hébron, c'est 9,5% des votants qui disparaissent des comptes et 7,4% des votants de Râmallâh, 2 circonscriptions où les résultats se sont trouvés les plus contestés. À l'inverse 3 circonscriptions gagnent des votants, Jérusalem (1 685), Tûlkarm (187) et Jénine (7).

Dans la bande de Gaza, les changements opérés dans le nombre de votants de chaque circonscription, Gaza-nord mis à part, s'expliquent par une simple reconstruction. Un an après le scrutin, devant les contradictions manifestées par les premiers chiffres publiés, le nombre de votants a été arbitrairement ramené à la somme des voix portées sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl. La prise en compte d'éventuels bulletins nuls et blancs a par ailleurs été écartée pour l'ensemble des circonscriptions de la bande de Gaza, le nombre de votants et le nombre de bulletins validés étant dès lors identiques, tout au moins dans PCBS13 : 49.

La comptabilisation des bulletins blancs et nuls a visiblement posé de gros problèmes. À en croire l'ensemble des sources, Jérusalem, Râmallâh et Bethléem sont ainsi censées n'avoir connu aucun bulletin blanc ni nul tandis qu'Hébron n'aurait eu que des bulletins blancs mais aucun nul. Si les opérations mathématiques de vérification (l'addition du nombre de bulletins validés avec celui des bulletins blancs et nuls étant censée équivaloir au nombre de votants) tombent juste pour les chiffres de Cisjordanie publiés au lendemain du scrutin, ce n'est le cas pour aucune des données de cette époque concernant la bande de Gaza (tableau 6). Tandis qu'à Gaza-centre c'est plus de 1 100 bulletins qui disparaissent (entre les 45 156 votants et les 43 892 bulletins validés, blancs et nuls), dans toutes les autres circonscriptions ce sont des bulletins qui apparaissent en trop. Les procès-verbaux manuscrits des résultats de l'élection présidentielle dans chaque circonscription de la bande de Gaza ne comportent eux-mêmes de données sur le nombre de bulletins et nuls que dans la circonscription de Rafah et aucune d'entre elles ne correspond aux chiffres ni de PCBS2 ni de PCBS13. Ces évidentes contradictions ont ainsi conduit la Commission Centrale à reconstruire arbitrairement et bien maladroitement ses tableaux (16).

D'autres reconstructions hâtives ont eu lieu. Concernant Jérusalem, par exemple, les 32 316 bulletins validés comptabilisés au départ étaient inférieurs de 1 685 unités aux 34 001 voix censées avoir été portées sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl. La Commission, dans PCBS13 : 49, a dès lors aligné le nombre de votants sur la somme des suffrages exprimés à la présidentielle, considérant qu'aucun bulletin blanc ou nul n'avait été déposé dans l'urne. Elle a adopté la même tactique pour Jénine qui comptait 7 bulletins validés de moins que de voix portées sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl, et pour Tûlkarm avec ses 187 suffrages de la présidentielle en trop.

Dans le même PCBS13, mais 7 pages plus loin, les contradictions réapparaissent avec force puisque le nombre de bulletins validés est de 45 939 unités supérieur à celui des votants...

16 - L'étude du procès-verbal manuscrit d'Hébron (voir *infra*) et de ses erreurs montre que le concept même de bulletin blanc ou nul n'a été que rarement compris des responsables de bureaux de vote. Cette incompréhension semble ainsi être l'explication la plus plausible des errements dans les statistiques concernant cette simple question.

Face à de telles divergences et en l'absence de données détaillées selon les bureaux de vote, il est bien évidemment impossible de dresser un tableau exact de la participation réelle à ces élections. Face à cette difficulté, tous les chiffres de votants par bureau de vote donnés dans cet ouvrage ont été arbitrairement bâtis sur l'addition des voix portées sur Yasser Arafat et Samîha Khalîl dans un bureau donné, divisée par la somme totale de ces voix exprimées au niveau de la circonscription et multipliée par le nombre de votants de la circonscription figurant dans PCBS13 : 49. En l'absence des résultats détaillés de l'élection présidentielle dans la bande de Gaza (à l'exception de Gaza-centre), la participation bureau de vote par bureau de vote n'a pu être estimée dans cette région.

Le taux de participation

Si l'on retient pour base de cette étude les données de PCBS13 : 261-320 concernant le nombre d'inscrits et celles de PCBS13 : 49 concernant le nombre de votants, la Cisjordanie se retrouve ainsi avec une participation de 67,4% quand la participation de la bande de Gaza s'élève à 79,7%, ces données donnant une participation globale de 71,7% (tableau 9).

Chaque circonscription a néanmoins manifesté des comportements différents. En Cisjordanie, c'est ainsi Jéricho qui a fait preuve de la mobilisation la plus grande avec ses 82,8% de participation. Plusieurs interprétations peuvent être données de ce taux record. Tandis que certains y verront la traduction de l'antériorité de l'obtention de l'autonomie sur les autres villes et régions de Cisjordanie, d'autres y liront celle de la présence massive de fonctionnaires militaires et civils de l'Autorité ; d'autres encore souligneront la tendance profonde et ancienne de la région à manifester sa fidélité au pouvoir en place quel qu'il soit, jordanien ou Fath, quand d'autres donneront crédit aux rumeurs de fraudes au profit de Sâ'ib "Urayqât, "ministre" des Affaires locales en charge des élections et candidat dans la circonscription. Le cas de Jéricho mis à part, la participation apparaît comme beaucoup plus forte dans le nord de la Cisjordanie (en dépit de la faible mobilisation de Qalqîlyâ) que dans le centre ou le sud (en dépit de la forte mobilisation des villes de la circonscription de Bethléem). Avec ses 42,5% de participation seulement, Jérusalem a manifesté sa singularité de ville annexée par Israël (lire *infra*).

La participation a également connu des variations significatives selon les types d'habitat en tout cas en Cisjordanie pour laquelle une évaluation relativement précise peut être effectuée (tableau 10). Avec un taux de participation de 71,4% les villages ont ainsi dans leur ensemble témoigné d'une participation supérieure à celle des camps (68,6%) et plus encore à celle des villes (60,6%). La faiblesse de la participation des villes tient cependant aux cas particuliers de Jérusalem annexée et d'Hébron non encore évacuée. Dans 7 des 11 circonscriptions, en tout cas, les villages se placent 1^{ers} en termes de participation. À Tûbâs et Jénine seulement ils se placent 2^e tandis qu'à Naplouse et Bethléem ils arrivent en 3^e position. Les très grandes disparités internes à chacun des sous-ensembles imposent néanmoins une très grande prudence dans l'établissement de conclusions générales.

	A Inscrits	B Votants	C B/A	D Variations B/A Selon les bureaux
Cisjordanie				
Jérusalem	80051	34001	42.5%	88,5% - 14,3%
Jéricho	12906	10682	82.8%	101,6% - 52,5%
Bethléem	55134	40115	72.8%	103,7% - 39,6%
Jénine	82314	60926	74.0%	103,6% - 40,8%
Hébron	133084	79939	60.1%	90,0% - 24,7%
Râmallah	79108	52229	66.0%	92,2% - 34,3%
Salfit	18996	15158	79.8%	97,8% - 64,1%
Túbás	15914	12529	78.7%	91,3% - 66,2%
Tulkarm	56319	44989	79.9%	104,7% - 58,7%
Qalqilyá	27278	18963	69.5%	101,1% - 44,1%
Naplouse	111651	84056	75.3%	99,8% - 44,4%
Total Cisjordanie	672755	736825	67.4%	104,7% - 14,3%
Bande de Gaza				
Gaza-nord	61123	47484	77.7%	-
Gaza-ville	122724	100719	82.1%	-
Gaza-centre	56015	41218	73.6%	94,5% - 69,6%
Khán Yûnis	71629	58221	81.3%	-
Rafah	44034	35596	80.8%	-
Total Bande de Gaza	355525	283238	79.7%	-
Total général	1028280	11	71.7%	-

Tableau 9 - Participation au scrutin selon les circonscriptions

Colonne A - PCBS6 ; PCBS13 : 4 9, 56.

Colonne B - PCBS13 : 49 .

	A	B	C	D	E	F
	Inscrits	% C/RV	Votants	% C/RV	C/A	Variations C/A Selon les bureaux
Citadins (C)						
Jérusalem	56440	70.5%	22242	65.4%	39.4%	79,7% - 14,3%
Jéricho	6116	7.6%	5278	15.5%	86.3%	92,7% - 82,4%
Bethléem	22137	40.2%	17449	43.5%	78.8%	88,9% - 53,9%
Jénine	12165	14.8%	8444	13.9%	69.4%	76,4% - 61,3%
Hébron	43393	32.6%	18557	21.0%	42.8%	59,2% - 24,7%
Râmallah	19250	24.3%	12447	23.8%	64.7%	77,8% - 50,6%
Salfit	3246	17.1%	2398	15.8%	73.9%	77,5% - 70,0%
Tübàs	6312	39.7%	5084	40.6%	80.5%	84,4% - 74,9%
Tùlkarm	17860	31.7%	14058	31.2%	78.7%	91,8% - 67,4%
Qalqilyà	12459	45.7%	7410	39.1%	59.5%	79,0% - 44,1%
Naplouse	47026	42.1%	35952	42.8%	76.5%	98,4% - 57,1%
Total des citadins	246404	36.6%	149318	32.9%	60.6%	98,4% - 14,3%
Réfugiés des camps (R)						
Jérusalem	4564	5.7%	1996	5.9%	43.7%	66,4% - 19,8%
Jéricho	4544	5.7%	3412	10.0%	75.1%	91,0% - 52,5%
Bethléem	4751	8.6%	3344	8.3%	70.4%	80,4% - 50,3%
Jénine	4370	5.3%	3303	5.4%	75.6%	86,4% - 68,3%
Hébron	5051	3.8%	2307	Erreur	Erreur	78,2% - 43,2%
Râmallah	4929	6.2%	3170	6.1%	64.3%	89,9% - 47,3%
Tübàs	2873	18.1%	2091	16.7%	72.8%	75,9% - 71,2%
Tùlkarm	6789	12.1%	5160	11.5%	76.0%	85,8% - 58,8%
Naplouse	12138	10.9%	9510	11.3%	78.4%	85,2% - 71,8%
Total des réfugiés	50009	7.4%	34293	7.6%	68.6%	89,9% - 19,8%
Ruraux (V)						
Jérusalem	19047	23.8%	9763	28.7%	51.3%	88,5% - 21,6%
Jéricho	2246	2.8%	1993	5.9%	88.7%	101,6% - 79,4%
Bethléem	28246	51.2%	19323	48.2%	68.4%	103,7% - 39,6%
Jénine	65779	79.9%	49179	80.7%	74.8%	103,6% - 40,8%
Hébron	84640	63.6%	57721	65.3%	68.2%	90,0% - 48,5%
Râmallah	54929	69.4%	36612	70.1%	66.7%	92,2% - 34,3%
Salfit	15750	82.9%	12760	84.2%	81.0%	97,8% - 64,1%
Tübàs	6729	42.3%	5354	42.7%	79.6%	91,3% - 66,2%
Tùlkarm	31670	56.2%	25771	57.3%	81.4%	104,7% - 58,7%
Qalqilyà	14819	54.3%	11553	60.9%	78.0%	101,1% - 51,9%
Naplouse	52487	47.0%	38594	45.9%	73.5%	99,8% - 44,4%
Total des ruraux	376342	55.9%	268623	59.2%	71.4%	104,7% - 21,6%

Tableau 10 - Participation au scrutin selon le type d'habitat en Cisjordanie

Colonne A - PCBS13 : 261-320 pour les données détaillées par bureaux de votes. Leur agrégation selon le type d'habitat vient de ma recherche.

Colonne C - En l'absence de données publiées, le nombre de votants par bureaux de vote à la base de ma ventilation selon le type d'habitat a été calculé à partir de la somme des suffrages portés sur Yasser Arafat et Samiha Khalif dans chacun des bureaux, divisée par la somme de ces suffrages dans l'ensemble de la circonscription et multipliée par le nombre de votants au niveau de la circonscription. Du fait des incohérences et lacunes des données concernant la présidentielle pour la circonscription d'Hébron, la somme réelle des données ventilées (78 586) est inférieure au nombre officiel de votants (79 939) figurant dans le récapitulatif par circonscription.

Le taux de remplissage des bulletins pour le Conseil

Le nombre de voix portées sur l'ensemble des candidats au Conseil a en effet lui aussi varié selon les sources, comme le nombre de votants ou de bulletins validés. Pour ne pas alimenter plus encore, sans doute, les rumeurs de fraude et de manipulations, il semblerait que décision ait été prise au sein de la Commission Centrale des élections de ne plus toucher au nombre de voix censées avoir été portées sur les candidats au-delà des résultats publiés au lendemain du scrutin.

Les tout premiers documents, en tout cas, se contredisaient (tableau 11). Tandis, par exemple, que le bilan des résultats de l'élection du Conseil par circonscription faisait état de 370 candidats et de 1 902 308 voix pour la Cisjordanie (PCBS3), le bilan par liste publié le même jour mentionnait 368 candidats et 1 892 863 voix (PCBS4) (17). En dépit du "gel" des résultats, des différences subsistent encore dans les totaux au sein du même PCBS13. Les données qui ont servi de base à cet ouvrage sont celles qui figurent dans PCBS13 : 57-94 et qui correspondent à celles publiées dans la presse au lendemain du scrutin.

L'étude détaillée du nombre de voix exprimées montre que, selon les circonscriptions, les votants ont profité de manière très inégale de leur droit de vote (tableau 11). Par rapport au nombre maximal théorique de voix accordables aux candidats, les votants n'ont ainsi voté qu'à 78,6% de leur capacité. Ce chiffre global recouvre néanmoins des réalités extrêmement diverses tant entre chaque circonscription qu'à l'intérieur de chacune d'elles. Basées sur le nombre de voix accordées à Yasser Arafat et à Samîha Khalîl, ces taux de remplissage montrent tout d'abord que, dans les circonscriptions dotées d'un scrutin uninominal, les électeurs ont dans l'ensemble voté pour le Conseil plus que pour la présidentielle. Partout ailleurs, excepté certains rares bureaux de vote, les électeurs n'ont rempli que partiellement leur bulletin de vote.

Le détail des taux de remplissage montre qu'il faut néanmoins se garder de tirer des conclusions générales tant les différences à l'intérieur des différents sous-ensembles envisageables sont considérables. *Grosso modo*, plus le nombre de sièges à pourvoir par circonscription est important, moins le taux de remplissage des bulletins est élevé. Des exceptions pourtant sont relevées. En Cisjordanie, Bethléem se fait remarquer par un taux de remplissage inférieur à ce qu'il aurait dû être en moyenne, si on le compare, par exemple, à Tûlkarm, également doté de 4 sièges à pourvoir (71,2% à Bethléem contre 80% à Tûlkarm), mais cette spécificité de Bethléem tient peut-être à l'existence du quota confessionnel. Jénine se situe également dans la zone inférieure au nombre de voix escomptables. Dans la bande de Gaza, seule Gaza-ville manifeste une exception avec un taux extrêmement élevé comparé à ce qu'il aurait pu être vu le nombre de sièges à pourvoir.

L'observation des taux de remplissage par bureaux de vote ventilés selon l'habitat ne donne rien de significatif (tableau 12). Aucun modèle ne se dégage, en effet, qui permettrait d'identifier un taux propre aux citoyens, aux réfugiés des camps ou aux villageois, à la différence,

17 - Ce même décompte poussait même l'incohérence à faire figurer Fida sous 2 rubriques, son acronyme et son nom.

	A Bulletins Validés	B Voix	C Sièges	D Effectif Théorique Voix	E B/D	F Variations B/D Selon les bureaux
Cisjordanie						
Jérusalem	34001	169259	7	238007	71.1%	161,3% - 35,5%
Jéricho	10116	10221	1	10116	101.0%	103,5% - 97,7%
Bethléem	40115	110100	4	160460	71.2%	95,1% - 42,2%
Jénine	56574	234300	6	339444	69.0%	99,2% - 29,9%
Hébron	76677	458921	10	766770	59.9%	130,9% - 25,0%
Râmallah	52229	275262	7	365603	75.3%	97,3% - 44,9%
Salfit	14064	14134	1	14064	100.5%	103,6% - 93,8%
Tûbâs	11943	12592	1	11943	105.4%	111,4% - 102%
Tûlkarm	40017	128101	4	160068	80.0%	109,8% - 13,7%
Qalqilyâ	17473	30970	2	34946	88.6%	104,4% - 61,1%
Naplouse	79519	458468	8	636152	72.1%	95,5% - 34,3%
Total Cisjordanie	432728	1902328	51	-	-	161,3% - 13,7%
Moyenne Cisjordanie	-	-	-	-	81.3%	-
Bande de Gaza						
Gaza-nord	47484	238241	7	332388	71.7%	-
Gaza-ville	100719	926010	12	1208628	76.6%	-
Gaza-centre	41218	158926	5	206090	77.1%	87,6% - 44,3%
Khân Yûnis	58221	290324	8	465768	62.3%	-
Rafah	35596	135676	5	177980	76.2%	-
Total Bande de Gaza	283238	1749177	37	-	-	-
Moyenne Bande de Gaza	-	-	-	-	72.8%	-
Total général	715966	3651505	88	-	-	-
Moyenne générale	-	-	-	-	78.6%	-

Tableau 11 - Élection des membres du Conseil. Taux de remplissage des bulletins selon les circonscriptions

Colonne A - PCBS13 : 49.

Colonne B - Les données proviennent de l'addition des scores obtenus par chacun des candidats publiés dans PCBS12 et PCBS13 : 57-94. PCBS3, consacré à la seule Cisjordanie, donne des chiffres différents pour Jérusalem (169 239) et Naplouse (458 921), portant ainsi le total pour la Cisjordanie à 1 902 308. PCBS13 : 98, donnant une ventilation selon l'appartenance politique pour la Cisjordanie, donne un total différent (1 896 754). PCBS13 : 99, donnant une ventilation selon l'appartenance politique pour la bande de Gaza, donne un total différent (1 616 205). PCBS13 : 100, donnant une ventilation selon l'appartenance politique pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, donne un total différent (3 512 959).

Colonne F - Faute de données suffisamment précises sur le nombre de bulletins validés par bureaux de vote, les variations du taux de remplissage des bulletins n'ont pu être calculées pour la bande de Gaza (à l'exception de Gaza-centre, voir *infra*).

	A Bulletins Validés	B Voix	C Sièges	D Effectif Théorique Voix	E B/D	F Variations B/D Selon les bureaux
Citadins						
Jérusalem	22242	115227	7	155694	74.0%	95,8% - 43,0%
Jéricho	4998	5098	1	4998	102.0%	103,5% - 99,1%
Bethléem	17449	52568	4	69796	78.1%	92,2% - 71,3%
Jénine	7841	34332	6	47046	73.0%	84,7% - 50,1%
Hébron	17800	110462	10	178000	62.1%	74,7% - 37,3%
Râmallah	12447	66100	7	87129	75.9%	97,3% - 62,2%
Salfit	2225	2227	1	2225	100.1%	103,3% - 97,9%
Tûbâs	4846	5092	1	4846	105.1%	107% - 103,3%
Tûlkarm	12504	41769	4	50016	83.5%	92,8% - 69,7%
Qalqilyâ	6828	11916	2	13656	87.3%	92,0% - 80,8%
Naplouze	34011	204011	8	272088	75.0%	95,5% - 57,8%
Total des citadins	143191	648802	51	-	-	107% - 37,3%
Moyenne des citadins	-	-	-	-	83.3%	-
Réfugiés des camps						
Jérusalem	1996	10556	7	13972	75.6%	88,6% - 66,4%
Jéricho	3231	3239	1	3231	100.2%	103% - 98%
Bethléem	3344	7689	4	13376	59.6%	65,3% - 50,3%
Jénine	3067	12487	6	18402	67.9%	75,5% - 60,9%
Hébron	Erreur	25162	10	Erreur	Erreur	130,9% - 71,8%
Râmallah	3170	18382	7	22190	82.8%	91,5% - 76,1%
Tûbâs	1993	2062	1	1993	103.5%	107,1% - 102%
Tûlkarm	4590	14989	4	18360	81.6%	109,8% - 67,4%
Naplouze	8997	52620	8	71976	73.1%	84,6% - 60,1%
Total des réfugiés des camps	30388	147186	51	-	-	130,9% - 50,3%
Moyenne des réfugiés	-	-	-	-	85.3%	-
Ruraux						
Jérusalem	9763	43476	7	68341	63.6%	161,3% - 35,5%
Jéricho	1887	1884	1	1887	99.8%	102,2% - 97,7%
Bethléem	19322	49843	4	77288	66.9%	95,1% - 42,2%
Jénine	45666	187481	6	273996	68.4%	99,2% - 43,3%
Hébron	55366	323297	10	553660	58.4%	89,2% - 25,0%
Râmallah	36612	190780	7	256284	74.4%	95,5% - 44,9%
Salfit	11839	11907	1	11839	100.6%	103,6% - 93,8%
Tûbâs	5104	5438	1	5104	106.5%	111,4% - 102,5%
Tûlkarm	22923	71343	4	91692	77.8%	104,5% - 13,7%
Qalqilyâ	10645	19054	2	21290	89.5%	104,4% - 61,1%
Naplouze	36511	201837	8	292088	69.1%	90,6% - 34,3%
Total des ruraux	255638	1106340	51	-	-	111,4% - 25,0%
Moyenne des ruraux	-	-	-	-	79.6%	-

Tableau 12 - Élection des membres du Conseil. Taux de remplissage des bulletins selon le type d'habitat par circonscriptions en Cisjordanie

Colonne A - En l'absence de données publiées, le nombre de bulletins validés par bureaux de vote à la base de ma ventilation selon le type d'habitat a été calculé à partir de la somme des suffrages portés sur Yasser Arafat et Samiha Khalil dans chacun des bureaux, divisée par la somme de ces suffrages dans l'ensemble de la circonscription et multipliée par le nombre de bulletins validés au niveau de la circonscription. Du fait des incohérences et lacunes des données concernant la présidentielle pour la circonscription d'Hébron, la somme réelle des données ventilées est inférieure au nombre officiel de bulletins (76 677) figurant dans le récapitulatif par circonscription.

Colonne B - Les ventilations selon le type d'habitat viennent de ma recherche à partir des scores obtenus par chacun des candidats publiés dans PCBS12 et PCBS13 : 57-94.

par exemple, du taux de participation. À l'intérieur même de chacun des sous-ensembles, en effet, d'importantes différences sont observables qui apparaissent comme intrinsèquement liées aux localismes explicatifs de cette élection comme nous le verrons. Dans bien des cas, en effet, les électeurs se sont contentés de cocher les seuls noms des candidats originaires de leur espaces rapprochés de solidarité sans chercher à profiter pleinement de leur droit de vote. Prisonniers de ces localismes, dans le cas des bureaux de vote d'où n'étaient originaires aucun candidat, les électeurs ont souvent manifesté un comportement inverse, n'hésitant pas à cocher un nombre de candidats presque aussi nombreux que le nombre de sièges à pourvoir, mais là encore sur une base localiste et non pas politique, l'espace de solidarité étant simplement quelque peu élargi.

LES ÉLUS

L'appartenance politique

Du point de vue de l'appartenance politique définie en terme d'enregistrement des candidatures, 53 des 88 élus ont bénéficié de l'investiture "d'entités partisans". Parmi elles, Fath triomphe avec 50 élus auxquels s'ajoute 'Azmi Chu'aybi, candidat enregistré comme Fida mais qui avait ensuite fait campagne à Râmallâh au sein de la liste Fath. À Gaza-ville, le fondateur du Mouvement Palestinien pour la Construction Démocratique, Haydar 'Abd Al-Châfi, est également élu. À Naplouse, un membre du Bloc Indépendant de la Liberté et de l'Indépendance, Husâm Khadr, élu lors des primaires de Fath puis écarté des listes officielles du mouvement, entre également au Conseil. Les 35 autres membres du Conseil avaient quant à eux enregistré leurs candidatures comme indépendants.

Fath bénéficie ainsi d'élus dont il avait investi les candidatures dans l'ensemble des circonscriptions à l'exception notable de Bethléem et de Tûbâs. Avec 21 élus dont les candidatures avaient été enregistrées comme indépendantes mais réputés proches de Fath, le mouvement de Yasser Arafat confirme son emprise sur la vie publique palestinienne. La victoire du mouvement, traversé par les nombreux clivages et contradictions déjà mentionnés, ne peut néanmoins être interprétée comme celle de la ligne politique adoptée par Yasser Arafat. De fermes opposants à Oslo avaient été investis par le mouvement, rappelons-le une fois encore, tandis que des proches du chef de l'OLP avaient dû se présenter comme indépendants. Les membres de son Comité Central candidats à l'élection ont été élus à la notable exception de Zakaryâ Al-Aghâ rejeté par les électeurs de Khân Yûnis. Le même Al-Aghâ est ainsi le seul des 9 "ministres" (dont 8 investis par Fath auxquels s'ajoute Jamîl Al-Tarîfi, candidat indépendant élu à Râmallâh) candidats à avoir échoué.

Les 14 autres élus indépendants témoignaient de positions politiques diverses. Les islamistes, au sens large du terme, y étaient les plus nombreux avec quelque 6 élus (auxquels il faudrait ajouter les 4 élus Fath relevant du courant religieux du mouvement). 3 d'entre eux, les *chaykh-s* Wajîh Yâghî et Mûsâ Za'bût de Gaza ainsi que Karam Zarandah de Gaza-nord, étaient habituellement qualifiés de proches de Hamas quand Sulaymân Al-Rûmî de Rafah relevait plutôt des courants piétistes du *Tabligh*, ce mouvement d'origine indienne très bien implanté en Palestine quoique discret, tandis que Mu'âwiyya Al-Masrî de Naplouse voyait une

certaine indépendance mise en avant. Yûsuf Al-Chantî de Gaza-ville, enfin, incarnait l'islam égyptien. Quatre réputés proches du FPLP étaient également élus. Ra'fat Al-Najjâr de Khân Yûnis apparaissait comme leur figure emblématique, à côté de Kamâl Al-Charafî de Gaza-nord, de Fakhri Turkmân de Jénine, et du chrétien Bichâra Da'ûd de Bethléem. Madame Râwiyya Al-Chawâ, enfin, promettait d'être un membre critique du Conseil en dépit de ses liens traditionnels avec la Jordanie et de son mariage avec le maire Fath de Gaza.

Concernant l'élection présidentielle, la victoire de Yasser Arafat est sans appel (tableau 13) puisqu'il dépasse de plus de 77% des voix sa rivale malheureuse. Globalement la bande de Gaza a accordé au président en exercice de meilleurs scores que la Cisjordanie avec un différentiel de 8%.

"Returnees" et anciens bannis

Avoir appartenu dans le passé aux instances dirigeantes de l'OLP de l'Extérieur, soit en tant qu'ancien banni soit comme réfugié ayant bénéficié d'Israël d'un droit au retour individualisé a manifestement fonctionné comme un atout pour les candidats. Sur les 65 d'entre eux qui bénéficiaient de cette "qualité" (36 "returnees" et 29 anciens bannis), 35 furent élus (23 "returnees" et 12 bannis), soit un taux de réussite de 53,8%, lesquels constituent 39,8% des membres du Conseil. La totalité des 19 "returnees" investis par Fath ont été élus en compagnie de 6 des 9 anciens bannis investis par le mouvement.

Le type d'habitat

Au niveau de l'ensemble de la Cisjordanie, la sur-représentation des citadins et des réfugiés des camps observée parmi les candidats au Conseil fut à son tour accrue par le vote, selon cependant des modes très disparates selon les circonscriptions (tableau 4). La sur-représentation des citadins se voyait quant à elle amoindrie à Gaza. Les grands perdants de l'élection furent ainsi les ruraux de Cisjordanie. Sous-représentés parmi les candidats, ils virent en effet leur part globalement décroître parmi les membres du Conseil, seules les populations rurales de Jérusalem et de Salfit bénéficiant d'une certaine sur-représentation. À Gaza, les ruraux bénéficient d'une légère sur-représentation mais la majorité d'entre eux sont en réalité des réfugiés.

Concernant l'élection présidentielle, les résultats ventilés selon le type d'habitat se situent dans des fourchettes suffisamment larges pour rendre toute interprétation sociologique hasardeuse (tableau 14). On peut néanmoins remarquer que dans la totalité des cas moins Tûbâs, la ou les villes de chaque circonscription ont donné à Samiha Khalîl de meilleurs scores que les villages et les camps. Ceux-ci, en effet, fournissent à Samiha Khalîl dans la majorité des circonscriptions de moins bons scores que la ville mais de meilleurs que les villages, à l'exception de Tûbâs déjà signalée et de Jérusalem et Râmallâh, circonscriptions dans lesquelles les villages ont, plus que les camps, manifesté leur préférence pour Samiha Khalîl. La candidate de l'opposition n'a ainsi trouvé dans les villages d'aucune circonscription des scores qui globalement l'emporteraient sur ceux des villes et des camps. Ses moins bons scores se trouvent d'ailleurs dans les villages de 9 circonscriptions, derrière les villes et les camps. À

	A	B	C	D	E	F	G
	Votants	Bulletins Validés	D+F	Yasser Arafat	D/A	Samīha Khalīl	F/A
Cisjordanie							
Jérusalem	34001	34001	34001	30201	88.8%	3800	11.2%
Jéricho	10682	10116	10116	9440	88.4%	676	6.3%
Bethléem	40115	40115	40115	35836	89.3%	4279	10.7%
Jénine	60926	56574	56574	50379	82.7%	6195	10.2%
Hébron	79939	76677	76677	67945	85.0%	8732	10.9%
Rāmallāh	52229	52229	52229	46076	88.2%	6153	11.8%
Salfīt	15158	14064	14064	12346	81.4%	1718	11.3%
Tūbās	12529	11943	11943	10613	84.7%	1330	10.6%
Tūlkarm	44989	40017	40017	35018	77.8%	4999	11.1%
Qalqīlyā	18963	17473	17473	14939	78.8%	2534	13.4%
Naplouse	84056	79519	79519	69135	82.2%	10384	12.4%
Total Cisjordanie	453587	432728	432728	381928	84.2%	50800	11.2%
Bande de Gaza							
Gaza-nord	47484	47484	47484	42271	89.0%	5213	11.0%
Gaza-ville	100719	100719	100719	90521	89.9%	10198	10.1%
Gaza-centre	41218	41218	41218	38420	93.2%	2798	6.8%
Khān Yūnis	58221	58221	58221	56946	97.8%	1275	2.2%
Rafah	35596	35596	35596	32993	92.7%	2603	7.3%
Total Bande de Gaza	283238	283238	283238	261151	92.2%	22087	7.8%
Total général	736825	715966	715966	643079	87.3%	72887	9.9%

Tableau 13 - Résultats de l'élection du président de l'Autorité exécutive par circonscription

Colonnes A et B - PCBS13 : 49.

Colonnes D et F - PCBS13 : 49. PCBS6 sur le Web comme PCBS9, consacré à la seule Cisjordanie, ne donne en réalité que des résultats partiels. PCBS13 adopte le total figurant dans PCBS10 basé sur les données de détail fautives et lacunaires sauf pour Bethléem qu'il corrige. Concernant Bethléem, PCBS8, consacré à la seule Cisjordanie, reproduit le total fautif de PCBS10 et attribue 35 419 voix à Yasser Arafat et 4 209 à Samīha Khalīl portant ainsi leurs totaux en Cisjordanie à 381 511 et 50 730.

Jérusalem et Râmallâh, les villages, plus que les camps, lui ont néanmoins manifesté un certain soutien. Cette typologie du vote pourrait suggérer que le degré d'urbanisation va avec une certaine prise de distance d'avec le mode traditionnel d'allégeance au pouvoir central, quel qu'il soit, les camps trouvant leur place entre villes et villages.

Les quotas confessionnels

Alors que certains avaient traduit la création des quotas en manipulation politique initiée par Yasser Arafat, les résultats montrent que si tel avait été le cas, le chef de l'OLP aurait échoué en termes organisationnels. Trois seulement des 6 élus chrétiens, en effet, avaient été investis par Fath (Jérusalem, Râmallâh et Gaza-ville) tandis que le candidat samaritain officiel échouait.

En l'absence de collègue confessionnel séparé, il est impossible de donner une image exacte du vote chrétien, à la différence du vote samaritain concentré dans un bureau à part (lire l'analyse détaillée qui en est faite dans le chapitre consacré à Naplouse). Dans les 2 cas néanmoins, le nombre de voix portées sur les candidats aux sièges réservés dépasse celui du nombre estimé de membres des communautés concernées, le cas samaritain étant extrême comme celui du siège chrétien de Gaza-ville. À Naplouse comme à Gaza-ville, ce sont ainsi à l'évidence les électeurs extérieurs aux communautés qui ont imposé leur choix. À Naplouse, ce choix s'opposait même à celui des membres de la communauté concernée. Tandis que les Samaritains, en effet, s'étaient massivement prononcés en faveur d'un candidat (ʿAbd Allâh Al-Kâhin), l'heureux élu (Sallûm Al-Kâhin) devait ses voix aux musulmans (et aux quelques chrétiens), les Samaritains eux-mêmes l'ayant placé en dernier dans leur choix.

En l'absence de quota, seule Hanân ʿAchrâwî aurait été élue puisqu'elle obtient la 2^e place (pour 7 sièges) avec 52,8% des voix à Jérusalem. L'élection des 5 autres chrétiens et du Samaritain s'est donc faite au détriment de musulmans mieux placés qu'eux mais exclus du fait de leur confession. Les cas les plus extrêmes furent naturellement celui du candidat samaritain, élu 42^e parmi les 45 candidats aux 8 sièges de la circonscription avec seulement 2,9% des suffrages, et celui du candidat chrétien de Gaza-ville, élu 28^e sur 46 candidats aux 12 sièges avec 7,8% des suffrages.

Les femmes

Ultra minoritaires parmi les candidats dont elles ne constituaient que 4%, les électrices ont à peine atténué la marginalisation des femmes en élisant 5 d'entre elles qui compteront ainsi pour 5,7% des membres du Conseil. Avec 3 élues (2 à Gaza-ville et 1 à Gaza-centre), la bande de Gaza confirme sa relative ouverture si contraire à son image habituelle tandis que la Cisjordanie ne se donne que 2 représentantes (à Jérusalem et à Naplouse). 2 des 3 "returnees" se voient ainsi élues. Les réfugiées, si présentes parmi les candidates, n'ont qu'une seule d'entre elles élue, Dalâl Salâma du camp de Balâta près de Naplouse. Du point de vue politique, 3 des 4 candidates investies par Fath sont élues (seule Rabîha Hamdân échouant à Râmallâh). Les autres élues s'étaient enregistrées comme indépendantes (Hanân ʿAchrâwî et Râwiyya Al-Chawâ), toutes 2 critiques à des degrés divers de l'Autorité.

	A	B	C	D	E	F	G
	Votants	Yasser Arafat	B/A	Variations B/A Selon les bureaux	Samih Khalil	E/A	Variations E/A Selon les bureaux
Citadins							
Jérusalem	22242	19447	87.4%	98,6% - 65,0%	2595	11.7%	35,0% - 1,4%
Jéricho	5278	4569	86.6%	89,7% - 84,4%	429	8.1%	10,3% - 5,0%
Bethléem	17449	14618	83.8%	90,3% - 76,9%	2202	12.6%	19,4% - 6,1%
Jénine	8444	6670	79.0%	84,8% - 72,1%	1171	13.9%	20,7% - 8,0%
Hébron	18557	14125	76.1%	89,3% - 58,8%	3675	19.8%	37,1% - 6,6%
Râmallah	12447	10201	82.0%	85,3% - 66,5%	2246	18.0%	26,1% - 7,2%
Salfit	2398	1749	72.9%	74,0% - 70,0%	476	19.8%	22,8% - 18,7%
Tübäs	5084	4315	84.9%	87,7% - 81,7%	531	10.4%	13,6% - 7,6%
Tûlkarm	14057	10670	75.9%	88,9% - 65,9%	1834	13.0%	23,0% - 0,0%
Qalqilyâ	7410	5297	71.5%	84,2% - 58,8%	1531	20.7%	33,3% - 7,9%
Naplouse	35952	27981	77.8%	91,3% - 67,4%	6030	16.8%	27,2% - 3,3%
Total des citadins	149318	119642	80.1%	98,6% - 58,8%	22720	15.2%	37,1% - 0,0%
Réfuégiés des camps							
Jérusalem	1996	1873	93.8%	99,2% - 81,4%	123	6.2%	18,6% - 0,8%
Jéricho	3412	3057	89.6%	92,2% - 86,6%	174	5.1%	8,1% - 2,5%
Bethléem	3344	2814	84.2%	90,0% - 75,8%	409	12.2%	20,6% - 6,4%
Jénine	3303	2742	83.0%	86,1% - 80,2%	325	9.8%	12,7% - 6,7%
Hébron	2307	1999	86.6%	90,5% - 81,5%	214	9.3%	14,4% - 5,5%
Râmallah	3170	2916	85.1%	89,4% - 81,0%	254	7.4%	11,6% - 3,2%
Tübäs	2091	1675	80.1%	81,4% - 77,8%	318	15.2%	17,6% - 14%
Tûlkarm	5160	4058	78.6%	83,1% - 74,3%	532	10.3%	14,6% - 5,9%
Naplouse	9510	7912	83.2%	88,4% - 76,6%	1085	11.4%	18,0% - 6,2%
Total des réfuégiés des camps	34293	29046	84.7%	99,2% - 74,3%	3434	10.0%	20,6% - 0,8%
Ruraux							
Jérusalem	9763	8881	91.0%	97,6% - 73,7%	882	9.0%	31,9% - 2,4%
Jéricho	1993	1814	91.0%	94,7% - 86,4%	73	3.7%	8,3% - 0,0%
Bethléem	19323	17140	88.7%	95,8% - 71,2%	1486	7.7%	18,4% - 0,6%
Jénine	49179	40967	83.3%	91,0% - 68,5%	4699	9.6%	24,4% - 1,9%
Hébron	57721	50706	87.8%	95,9% - 74,4%	4660	8.1%	21,6% - 0,0%
Râmallah	36612	32959	83.2%	90,4% - 59,4%	3653	9.4%	32,2% - 2,2%
Salfit	12760	10597	83.0%	90,7% - 68,5%	1242	9.7%	24,3% - 2,1%
Tübäs	5354	4623	86.3%	91,7% - 81,8%	481	9.0%	13,5% - 3,7%
Tûlkarm	25771	20290	78.7%	88,9% - 62,1%	2633	10.2%	26,8% - 0,0%
Qalqilyâ	11553	9642	83.5%	90,3% - 78,5%	1003	8.7%	13,7% - 1,9%
Naplouse	38594	33242	86.1%	93,1% - 62,1%	3269	8.5%	32,5% - 1,5%
Total des ruraux	268823	230861	85.9%	97,6% - 59,4%	24081	9.0%	32,2% - 0,0%

	A Votants	B Yasser Arafat	C B/A	D Variations B/A Selon les bureaux	E Samiha Khalil	F E/A	G Variations E/A Selon les bureaux
Jérusalem	34001	30201	88.8%	99,2% - 65%	3600	10.6%	35,0% - 0,8%
Jéricho	10682	9440	88.4%	94,7% - 84,4%	676	6.3%	10,3% - 0,0%
Bethléem	40115	34572	86.2%	95,8% - 71,2%	4097	10.2%	20,6% - 0,6%
Jénine	60926	50379	82.7%	91,0% - 68,5%	6195	10.2%	24,4% - 1,9%
Hébron	78586	66830	85.0%	95,9% - 58,8%	8549	10.9%	37,1% - 0,0%
Rāmallāh	52229	46076	88.2%	90,4% - 59,4%	6153	11.8%	32,2% - 2,2%
Salfit	15158	12346	81.4%	90,7% - 68,5%	1718	11.3%	24,3% - 2,1%
Tūbās	12529	10613	84.7%	91,7% - 77,8%	1330	10.6%	17,6% - 3,7%
Tūlkarm	44988	35018	77.8%	88,9% - 62,1%	4999	11.1%	26,8% - 0,0%
Qalqilyā	18963	14939	78.8%	90,3% - 58,8%	2534	13.4%	33,3% - 1,9%
Naplouse	84056	69135	82.2%	93,1% - 62,1%	10384	12.4%	32,5% - 1,5%
Total Cisjordanie	452233	379549	83.9%	99,2% - 58,8%	50235	11.1%	37,1% - 0,0%

Tableau 14 - Résultats de l'élection du président de l'Autorité exécutive selon le type d'habitat par circonscriptions

Colonne A - En l'absence de données publiées, le nombre de votants par bureaux de vote à la base de ma ventilation selon le type d'habitat a été calculé à partir de la somme des suffrages portés sur Yasser Arafat et Samiha Khalil dans chacun des bureaux, divisée par la somme de ces suffrages dans l'ensemble de la circonscription et multipliée par le nombre de votants au niveau de la circonscription. Du fait des incohérences et lacunes des données concernant la présidentielle pour la circonscription d'Hébron, la somme réelle des données ventilées (78 586) est inférieure au nombre officiel de votants (79 939) figurant dans le récapitulatif par circonscription.

Colonnes B et E - Les résultats ventilés par type d'habitat proviennent de l'exploitation des données détaillées de PCBS10. Leur total effectif diffère de PCBS13 : 49 dans le cas de Bethléem (34 572 voix pour Yasser Arafat et 4 097 pour Samiha Khalil, du fait des lacunes de PCBS10), et d'Hébron (66 830 pour Yasser Arafat et 8 549 pour Samiha Khalil).

L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DU SCRUTIN POUR LE CONSEIL

La méthode : l'analyse factorielle de correspondances

Bien que reconnue comme productrice de sens dans l'étude des élections (18), l'analyse factorielle n'a, à ma connaissance, jamais été mise à contribution pour l'interprétation de scrutins organisés dans le monde arabe. Elle est habituellement définie comme "un principe géométrique permettant de convertir automatiquement un gros tableau de données en images synthétiques, qui en dégagent les principales structures" (19). L'analyse factorielle permet ainsi de visualiser les richesses d'interprétations possibles des tableaux des résultats d'un scrutin.

Les résultats des élections du Conseil d'autonomie établis par bureaux de vote et par candidats constituent, dans chacune des circonscriptions, ce que les mathématiques désignent comme "un tableau de contingence". Tandis que chaque colonne fournit les résultats obtenus par un même candidat dans chaque bureau de vote, chaque ligne offre le nombre de suffrages offerts par les électeurs d'un même bureau à chacun des candidats. L'ensemble des données du tableau sont de même nature (un résultat) et peuvent donc être soumises aux mêmes calculs et à des comparaisons mises en œuvre par la méthode spécifique de l'analyse factorielle des correspondances (AFC) (20).

Un tel tableau recèle l'image complète du vote dans chaque circonscription considérée. Cette exhaustivité le place ainsi loin au-dessus des sondages établis à partir de simples échantillons à la représentativité toujours contestable. Elle se paie malheureusement dans la plupart des cas par l'impossibilité pour le lecteur de saisir l'ensemble de ses données, trop nombreuses. Avec 6 candidats offerts au choix d'électeurs inscrits dans 22 bureaux de vote, la typologie du vote exprimé dans la circonscription de Jéricho peut être appréhendée par le simple coup d'œil porté sur le tableau des résultats fait de 132 variables (22 x 6) seulement. L'opération devient impossible avec les 230 bureaux de la circonscription d'Hébron appelés à départager 72 candidats.

L'AFC, dans un premier temps, remplace selon un modèle mathématique rigoureux ce tableau difficile sinon impossible à lire par un tableau plus simple mais néanmoins en tout point fidèle au premier. À partir de l'ensemble du tableau originel, elle calcule un profil moyen par ligne et par colonne. Elle calcule ensuite les écarts offerts par le profil de chacune des lignes et chacune des colonnes avec le profil moyen. Ces écarts signalent l'identité propre à chaque ligne ou colonne.

18 - DENNI & BRÉCHON, 1989 : 49-76.

19 - BRY, 1995 : 3. CIBOIS, 1994, constitue sans doute l'une d'une des présentations les plus accessibles au profane. Les bases théoriques peuvent être trouvées dans le classique BENZECRI, 1980. Exigeant un calcul matriciel complexe et volumineux, la mise en œuvre de l'analyse factorielle ne s'est véritablement répandue qu'avec la vulgarisation et la montée en puissance des ordinateurs. Grâce aux programmes aujourd'hui disponibles, la pratique rigoureuse de cette méthode d'analyse ne requiert plus la maîtrise de ses développements théoriques. Les nuages de points de cet ouvrage ont été tracés à l'aide du programme ADE4 gracieusement mis à la disposition du public par l'université Lyon I sur le serveur <http://biomserv.univ-lyon1.fr>.

20 - D'autres méthodes d'analyse factorielle doivent être mises en œuvre quand les tableaux à traiter sont de nature différente.

Par d'autres modèles mathématiques et géométriques, l'AFC traduit ensuite dans l'espace les principales structures du tableau d'origine, à savoir les identités propres à chaque ligne et colonne dans leurs relations mutuelles matérialisées par autant de points dans un nuage. La place de chaque point dans le nuage signale son identité dans l'écart par rapport au profil moyen situé quant à lui au point zéro, à l'intersection des axes de symétrie du nuage. Les lignes ou colonnes présentant des corrélations positives, *i.e.* des similarités dans leurs modes de différenciation par rapport au profil moyen, se retrouveront alors en situation de proximité dans le nuage, constituant autant de sous-ensembles que de types d'écarts identifiables. Les oppositions entre sous-ensembles renverront quant à elles à des corrélations négatives, *i.e.* des dissemblances dans les modes d'écarts calculés par rapport au profil moyen.

Pas plus que le tableau d'origine, sa traduction géométrique "naïve" ne serait cependant appréhendable. Chaque bureau (ou chaque candidat) étant décrit dans le tableau par une ligne (ou une colonne) de x chiffres peut en effet être représenté par un point dans un espace à x dimensions. Impossible à lire, elle serait par ailleurs incapable d'intégrer les corrélations internes au tableau, unique siège de sa richesse de sens. L'AFC permet de trouver le plan sur lequel, en projection, le nuage des données s'étale le plus et permet de matérialiser le plus clairement possible les phénomènes de corrélation entre l'ensemble des données du tableau. Le meilleur nuage de façon générale, celui qui permet le mieux de dégager la structure du tableau, est la projection sur le plan (1-2) des 2 premiers axes factoriels, ceux qui permettent d'analyser la plus grande partie de la traduction spatiale des corrélations. Un complément de ce premier nuage peut ensuite être l'axe 3 (1-3 ou 2-3), qui détaillera la richesse de l'axe 2 puis l'axe 4, etc., si les premiers nuages ne sont pas suffisamment "parlants".

Dans le cas qui nous concerne, chaque point du nuage représente soit un bureau soit un candidat selon que le nuage projette dans l'espace les lignes ou les colonnes. Les bureaux y sont analysés les uns par rapport aux autres et les candidats les uns par rapport aux autres. Dans le premier cas, le nuage spatialisé les lignes et permet de désigner les types de votes exprimés dans chacun des bureaux. Sur l'ensemble des bureaux, il désigne ceux qui ont manifesté des similarités ou au contraire des dissemblances voire même des oppositions dans la distribution de leurs suffrages accordés à chacun des candidats. Le second nuage spatialisé les colonnes et dessine les types de vote obtenus par chacun des candidats par rapport à un candidat imaginaire mais doté du type moyen de vote calculé sur l'ensemble des candidats de la circonscription. Il regroupe alors, parmi l'ensemble des candidats, ceux qui ont bénéficié des suffrages de mêmes bureaux les opposant à ceux qui ont plutôt profité des suffrages d'autres bureaux (21).

L'AFC fournit ainsi une image objective, rigoureuse et hiérarchisée des phénomènes de corrélation existant entre l'ensemble des variables d'un même tableau. Elle ne va pas au-delà et le véritable travail de l'analyste ne commence qu'à ce moment là avec l'interprétation des nuages.

Dans un cas, l'AFC fournit à l'analyste une typologie des suffrages recueillis dans chaque bureau de vote (traitement des lignes). Dans l'autre, il s'agit d'une typologie des suffrages

21 - Afin d'accroître la lisibilité des nuages, les éléments propres à chaque sous-ensemble peuvent être reliés entre eux, "en étoile" depuis un centre construit correspondant à leur moyenne.

portés sur chaque candidat (traitement des colonnes). Mais les légendes se réduisent au titre général donné à chaque ligne et colonne, soit le nom du candidat et le numéro du bureau de vote. À la différence d'autres modes d'analyse factorielle, l'AFC, ici mise en œuvre, ne fait en effet intervenir aucun *a priori* quant à l'orientation des dépendances entre variables qui se voient ainsi assigner un même rôle. Elle n'offre dès lors qu'un tableau organisé et lisible, fait de ressemblances et de dissemblances entre lignes (bureaux) et colonnes (candidats). Un premier nuage montre que les bureaux *x* ont connu des comportements électoraux semblables, très différents des bureaux *y* eux-mêmes comparables entre eux, les 2 se distinguant d'un autre groupe de bureaux, etc. Mais l'AFC n'explique pas pourquoi les bureaux *x* se retrouvent positivement corrélés entre eux et négativement corrélés avec les bureaux *y* et *z*. De la même manière, le nuage des candidats montre que tel et tel d'entre eux ont bénéficié de types de suffrages comparables, fortement ou moyennement dissemblables de tels ou tels autres.

L'AFC ne fournissant ainsi en aucun cas la clé de lecture du tableau, l'interprétation de ces ressemblances et dissemblances est du seul ressort de l'analyste. À charge pour lui, en effet, de tester les différents marqueurs de chacun des candidats et bureaux et d'en éprouver statistiquement la capacité à rendre compte des cohérences et des dissemblances spatialisées par les nuages. L'analyste, en cette ultime étape, ne construit pas un nouveau nuage selon des *a priori* d'identification des données extérieurs au tableau ; il s'agirait alors de manipulation. Il se contente de faire jaillir le sens du nuage construit mathématiquement par l'AFC. Les axes retenus dans chaque nuage, sur lesquels s'étalonnent les degrés de corrélation, révèlent alors leur signification.

Les interprétations fausses ou partielles

L'appartenance politique

L'hypothèse qui vient la première à l'esprit de l'observateur fait bien évidemment de l'appartenance d'un candidat à telle ou telle liste ou tendance politique le critère ayant vraisemblablement motivé le choix des électeurs. Dans un tel cas de figure, les nuages auraient mis en exergue de fortes corrélations positives entre candidats de même tendance, les candidats aux opinions le plus fortement contradictoires se retrouvant le plus corrélés négativement. Les candidats membres des listes Fath, par exemple, se seraient ainsi retrouvés dans un même sous-ensemble à l'exact opposé des candidats islamistes, eux-mêmes distincts des membres des listes PPP, tandis que les indépendants auraient été répartis selon des regroupements eux aussi idéologiques selon leur degré de soutien à l'Autorité. L'axe 1^{er} aurait alors servi à mesurer ce soutien. Fath, en un sous-ensemble, et les indépendants proches de l'Autorité, en un autre sous-ensemble plus ou moins compact, se seraient alors retrouvés d'un même côté de l'axe (positif ou négatif, peu importe seule comptant l'opposition entre les 2 et non le côté de l'axe en tant que tel), les différentes listes et tendances de l'opposition étant rejetées de l'autre côté. Moins auraient été perçues les différences politiques entre Fath et indépendants proches de l'Autorité, d'une part, ou entre opposants à cette Autorité, d'autre part, plus les candidats se seraient retrouvés regroupés selon l'axe 2^e. Dans cette même hypothèse, l'axe 1^{er} du nuage des bureaux aurait séparé les bureaux ayant massivement voté pour les candidats Fath et les indépendants proches de l'Autorité des bureaux ayant marqué une préférence pour les candidats de l'opposition.

Retenir l'appartenance à une liste ou tendance politique idéologique comme marque d'identification des candidats et des bureaux ne permet de rendre compte des cohérences manifestées par les nuages de points dans aucune des circonscriptions. Partout en effet, les candidats de même ligne politique se retrouvent dispersés aux 4 coins des nuages, relevant dans la quasi totalité des cas de sous-ensembles non seulement distincts mais souvent corrélés négativement. L'AFC offre ainsi la preuve irréfutable que les électeurs n'ont globalement jamais fait de la ligne politique défendue par chacun des candidats l'argument décisif de leur choix. Interpréter les types de suffrages portés sur chacun des candidats comme ceux exprimés dans chacun des bureaux de vote selon les seuls clivages politiques au sens restreint organisationnel et idéologique relève donc soit de l'erreur et du contresens soit de la manipulation.

L'AFC ne fait ici que souligner l'absence de tout vote de liste de toute façon déjà appréhendable par la simple lecture des résultats globaux exprimés au niveau de chaque circonscription. Alors que dans les élections professionnelles ou étudiantes, par exemple, les résultats obtenus par les membres d'une même liste politique se situent généralement dans des fourchettes extrêmement resserrées (22), ils témoignent dans le cas de l'élection au Conseil de l'autonomie de dissemblances extrêmes (23). À Gaza-ville, par exemple, Haydar 'Abd Al-Châfi, fondateur et animateur du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique, a été élu 1^{er} dans la circonscription avec près de 60% des suffrages. Le 2^e meilleur élu de sa liste ne se situe qu'au 20^e rang. Leurs 3 autres colistiers n'ont obtenu que les 42^e, 64^e et 76^e places. La même dispersion des voix caractérise l'ensemble des autres listes y compris Fath. Un vote politique aurait par ailleurs débouché sur des taux de remplissage des bulletins de vote proches de 100% alors que les votants n'ont globalement accompli leur devoir électoral qu'à 78,6%.

Soulignant ainsi la marginalité de l'appartenance politique dans les motivations du choix des électeurs, l'AFC met par ailleurs en évidence l'existence de fortes cohérences internes à ce choix. Elle renvoie ainsi l'analyste à la nécessité de faire surgir ce sens de l'élection unanimement partagé par les électeurs et clairement exprimé par leurs suffrages faute de l'avoir été par leur discours.

Le sexe

De nouvelles hypothèses explicatives du vote se devaient dès lors d'être envisagées amenant l'analyste à tester d'autres marqueurs des données. Le sexe des candidats, par exemple, pouvait être retenu comme critère d'identification. Dans l'hypothèse où le vote aurait été fortement marqué par la division des genres, les candidats se seraient retrouvés selon l'axe 1^{er} en exacte opposition avec les candidates tandis que des bureaux ayant voté massivement pour des femmes se seraient distingués de ceux qui leur auraient préféré des hommes. Tel n'est pas le cas. Hommes et femmes ont à l'évidence bénéficié de types de solidarités comparables et situés bien au-delà de la barrière du sexe.

22 - LEGRAIN, 1992.

23 - Dans le cas où certains candidats de même liste obtiennent un nombre de suffrages relativement proche l'un de l'autre, l'AFC (comme la ventilation des résultats de chacun selon le marqueur que nous retiendrons *infra* comme signifiant) oblige l'observateur à dépasser la ressemblance superficielle et à découvrir la disparité fondamentale dans les origines des suffrages.

La confession

Dans l'hypothèse d'un vote marqué par l'appartenance confessionnelle, les candidats identifiés comme chrétiens se seraient retrouvés dans un même sous-ensemble, rejetés selon l'axe 1^{er} à l'opposé des candidats musulmans. Le nuage des bureaux aurait alors permis de visualiser l'ensemble de ceux qui avaient marqué leur préférence pour les candidats chrétiens opposés à l'ensemble des bureaux aux votes majoritairement portés sur des candidats musulmans. Tel n'est jamais le cas, ni à Gaza, ni à Jérusalem ni à Bethléem. Le nuage de Râmallâh seul, en manifestant un regroupement de la majorité des candidats chrétiens, aurait pu suggérer à une telle interprétation. Elle n'aurait alors été que le fruit d'un examen hâtif qui n'aurait pas tenu compte de l'exemple des autres circonscriptions et qui ainsi se serait fourvoyée. La cohérence relevée entre ces candidats, l'analyse le montrera en effet, ne tient pas tant à leur confession qu'à un type de réseaux de solidarités construits sur un modèle commun à l'ensemble des candidats quelle que soit leur religion.

L'affiliation aux Qays et Yaman

Devant l'échec de l'appartenance politique, du sexe et de la confession à rendre compte des cohérences du vote, il devenait intéressant de tester le degré de permanence d'un autre type d'affiliation exprimé en Palestine tout au long du XIX^e siècle en termes de *hizb* ("parti") renvoyant à la vieille rivalité entre Arabes du nord et Arabes du sud (24). Avant et après la naissance de l'islam, en effet, dans la Péninsule arabique puis au-delà, bien des conflits se vécurent en ces termes. Les Arabes du nord étaient réputés descendre d'un même ancêtre, 'Adnân. Ils furent néanmoins connus la plupart du temps comme Qays, nom de l'ancêtre éponyme (Qays 'Aylân) de l'une de leurs branches les plus importantes. Les Arabes du sud furent quant à eux désignés comme Kalbiyya ou Yaman. À l'époque omeyyade les généalogies fictives devinrent monnaie courante pour sceller des alliances de clans et l'opposition entre Qays et Yaman finit par y dominer le champ politique.

Cette bipolarité disparut quasi complètement avec l'arrivée des Abbassides mais réapparut au Liban et en Palestine à l'époque ottomane. Une tradition répandue dans le Jabal Nâblus voulait alors que le sultan mamelouk Al-Nâsir Ibn Qalâ'ûn (tournant des XIII^e-XIV^e siècles) ait attribué la partie septentrionale du Jabal aux Yaman tandis que ses régions méridionales étaient allées aux Qays. Des luttes entre Qays et Yaman en tout cas eurent lieu en Palestine dès le XVI^e siècle mais les heurts les plus importants embrasèrent le Jabal Nâblus et surtout le Jabal Al-Quds à deux reprises au début et au milieu du XIX^e siècle.

Pendant toute cette période, citadins, ruraux et bédouins, chrétiens et musulmans, s'identifiaient à l'un ou l'autre camp, la ligne de partage ne passant ni par la sociologie de l'habitat ni par la confession (25). Fictives, les généalogies ne venaient en réalité qu'appuyer

24 - HOEXTER, 1973 ; MACALISTER & MASTERMAN, 1905 et 1906 ; W. MONTGOMERY WATT, G. BAER & M. HOEXTER, "Kays 'Aylân", *Encyclopédie de l'Islam*. Lire également AHMAD, 1992 : 160-171, 211-217, et DABBÂGH, 1985, II/2 : 58-64 (sur Naplouse) et VIII/2 : 44-46 (sur Jérusalem).

25 - Tandis, par exemple, que les habitants de Bethléem, alors majoritairement chrétiens, étaient Yaman leurs coreligionnaires de Bayt Jâà la voisine étaient Qays comme les très musulmans Hébronites. Comme le rappelle TAMARI, 1992 : 182, l'ensemble des clans chrétiens de Râmallâh étaient Qays à l'exception d'un seul affilié au clan Yaman. En cas de conflit, ce dernier se retrouvait en alliance avec les clans de Baytûnyâ la voisine, tous Yaman et musulmans, face à ses coreligionnaires Qays de Râmallâh.

des coalitions de grandes familles en lutte pour l'obtention du pouvoir. Ainsi, au mépris de leurs origines réelles, certains clans n'hésitèrent pas à changer de camp au gré de leurs intérêts du moment (26). Les bédouins eux-mêmes, qui entraient dans telle ou telle coalition, le faisaient souvent au mépris de leurs propres généalogies. Des non Arabes, même, Circassiens (comme les Abû Ghûch, chefs du clan Yaman dans le Jabal Al-Quds), Turkmènes ou Kurdes (comme au Liban) se revendiquaient de tel ou tel camp.

Le dernier grand conflit vécu sur cette base s'éteignit en Palestine dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec la centralisation croissante décidée par le gouvernement ottoman. L'identification avec l'un ou l'autre camp subsista pourtant, surtout dans les campagnes, avec le maintien d'un certain nombre de coutumes. Chaque faction, par exemple, avait sa couleur, le rouge pour les Qays et le blanc pour les Yaman, qui distinguait son drapeau mais aussi les vêtements de ses membres et les voiles des femmes. Sur place, les témoignages font état de survivances tenaces jusque dans les années 1930, les ultimes manifestations sporadiques s'étant, semble-t-il, éteintes depuis 4 décennies au moins.

Conscient que ce type d'affiliation n'a de signification qu'en tant qu'expression idéologique éphémère de solidarités issues du politique d'une époque mais aussi du sang, du localisme et de l'économique, la recherche me paraissait néanmoins mériter d'être menée (27). Certaines solidarités qui, à une époque, s'étaient exprimées en ces termes auraient en effet pu se maintenir aujourd'hui même non dites. Les vérifications menées dans les circonscriptions, lorsque les données disponibles le permettaient, montrent qu'en général tel est en effet le cas même si apparaissent un certain nombre d'exceptions.

L'origine

L'identification des candidats par leur origine se montrait quant à elle beaucoup plus efficace pour rendre compte des cohérences manifestées par les nuages même si elle aussi montrait ses limites. Dans bien des cas, en effet, réfugiés et autochtones se trouvaient en situation de corrélation négative clairement marquée, une situation qui désignait la place, sans doute non négligeable, prise par l'origine des candidats comme critère du choix des électeurs. L'existence de nombreuses exceptions dans lesquelles des réfugiés se retrouvaient positivement corrélés avec des autochtones (à Gaza-ville, par exemple), le fort degré de dispersion des autochtones (partout) mais également des réfugiés dans certains cas (comme dans le cas le plus extrême de Gaza-centre) montraient néanmoins l'efficacité limitée de cette simple dichotomie dans l'interprétation des types de vote.

Le type d'habitat

L'identification des candidats par leur type d'habitat (citadins, ruraux, réfugiés des camps) se révélait alors comme plus efficace même si encore insuffisante pour rendre compte de l'ensemble des corrélations négatives et positives manifestées par les nuages. Dans la

26 - Comme les Al-Hâjj Muhammad, les Ryyân ou les Bani Chamsa. D'autres, comme les Jarrâr ou les Al-Hâjj Muhammad, iront jusqu'à se scinder entre les 2 camps.

27 - Aucun état exhaustif de l'affiliation aux Qays et aux Yaman en Palestine n'a, à ma connaissance, jamais été mené village par village, famille par famille. HOEXTER, 1973, a esquissé ce travail que j'ai complété avec AHMAD, 1992.

plupart des circonscriptions, en effet, ce mode d'identification permettait de résoudre les contradictions apparues dans l'interprétation faite à l'aide de la simple dichotomie entre autochtones et réfugiés. Les cas de forte corrélation négative lue en ces termes d'origine n'étaient en réalité que des oppositions entre, d'une part, habitants des camps et, d'autre part, habitants des villes et villages. Les exceptions relevées précédemment où des réfugiés se retrouvaient en corrélation positive avec des autochtones n'étaient que des candidats certes réfugiés par l'origine mais citadins ou villageois par l'habitat. Faire de l'origine (réfugiés, autochtones) le critère fondamental retenu pour leur choix par les électeurs aurait donc été une erreur, l'habitat l'ayant à l'évidence emporté. La dispersion observée au sein même du groupe des autochtones trouvait également une explication, quoique partielle. Les corrélations négatives entre autochtones se révélaient ainsi renvoyer à la différenciation entre citadins et ruraux (comme à Hébron ou à Naplouse).

Là aussi, l'interprétation en simples termes de type d'habitat des corrélations manifestées par les nuages révélait assez rapidement ses limites. Dans la quasi totalité des circonscriptions, en effet, les villages, face à la (ou les) ville(s) et au(x) camp(s), comme les camps face à la (ou les) ville(s) et aux villages, loin de faire cause commune, se distinguent généralement entre eux. À Gaza-centre, par exemple, l'ensemble constitué par les réfugiés des camps présente de très fortes corrélations négatives. À Gaza-ville, les citadins, fortement corrélés négativement aux réfugiés de Châfî' et Chaykh Radwân, présentent à leur tour de surprenantes corrélations négatives internes. Dans la quasi totalité des circonscriptions, enfin, l'ensemble constitué par les ruraux manque de cohérence. Les ventilations habituellement opérées par la sociologie selon les clivages entre citadins, ruraux et réfugiés des camps, comme celui entre les réfugiés et les autochtones, bien que renvoyant à une indéniable et profonde réalité, apparaissaient ainsi comme trop grossières et nécessitaient un nouvel affinement.

La clé du vote : l'ethno-localisme

L'AFC montre ainsi, sans laisser place à la moindre hésitation, que le facteur politique, au sens d'appartenance à une liste ou même de simple réputation d'appartenance ou de proximité vis-à-vis d'un parti ou d'une ligne politique identifiable, n'apparaît jamais comme prépondérant dans la construction de la cohérence des manières de voter. Le sexe, pas plus que la confession des électeurs et des candidats ne sont par ailleurs à même de rendre compte de l'ensemble des votes. L'appartenance aux Qays et aux Yaman, l'origine réfugiée ou autochtone et le type d'habitat, enfin, bien qu'opératoires comme clé d'interprétation révèlent trop rapidement leurs limites pour être utilisés comme tels.

L'AFC oblige dès lors l'analyste à abandonner des catégories d'explication dont la grossièreté mène au contresens. L'appartenance à un espace de solidarité géographiquement délimité et éminemment restreint apparaît du coup clairement comme la clé du scrutin. L'exakte similitude entre les nuages des bureaux et ceux des candidats souligne par ailleurs que c'est le lien entre, d'une part, le bureau de vote et, d'autre part, l'origine géographique (plus que le domicile habituel) du candidat qui rend compte du vote. À travers le scrutin, c'est ainsi toute la carte des espaces de solidarité constitutifs de la Palestine d'aujourd'hui qui se dessine avec

clarté, une carte que l'AFC permet de dresser (28). Les votes unanimes en faveur des grandes figures charismatiques telles que Haydar 'Abd Al-Châfi (Gaza-ville), Hanân 'Achrâwî (Jérusalem), 'Abd Al-Jawâd Sâlih (Râmallâh) ou même Fakhri Chaqqûra (Gaza-ville) apparaissent bien comme des exceptions, elles-mêmes non exemptes de marques localistes (29).

Les électeurs ont ainsi accordé une préférence quasi exclusive aux candidats originaires de leur espace de solidarité constitué du quartier ou de la ville, du village ou du groupe de villages, ou encore du camp, au mépris de leur orientation politique, la leur propre et celle du candidat. Le "terroir" l'a partout emporté sur l'appartenance organisationnelle. Plutôt que de voter pour des "horsains" (30) quand bien même ceux-ci partageraient leur idéal politique, les électeurs ont le plus souvent préféré renoncer à se prononcer sur l'ensemble des sièges à pourvoir dès lors qu'ils avaient voté pour les candidats du cru. Au niveau d'engagement requis par l'élection, la défense de l'espace de solidarité au sens géographique amenait également au dépassement des limites resserrées du cercle dessiné par les seuls liens tribaux et familiaux.

La ville et ses quartiers

La ville apparaît comme clairement identifiée dans l'ensemble des circonscriptions. Hébron et Naplouse en constituent à l'évidence les cas les plus emblématiques, comme Gaza et Dayr Al-Balah dans la bande de Gaza, l'axe 1^{er} opposant de façon péremptoire la ville aux villages et aux camps. L'AFC désigne ainsi dans ces cas la force de la citoyenneté, liée sans aucun doute à son ancienneté. Les ruraux sont, dès lors, amenés à faire cause quasi commune entre eux face à ce type de ville, ou même comme dans le cas de Naplouse à s'allier aux réfugiés des camps. À une toute autre échelle démographique et historique, Qalqilyâ s'affirme également comme un pôle totalement autonome opposé aux villages de la circonscription.

Faire de la citoyenneté à partir de ces cas un trait suffisamment fort pour dynamiser des solidarités exclusives à la fois internes (une ville unifiée en elle-même) et externes (les villes s'alliant face aux villages et aux camps) serait néanmoins une erreur.

28 - Dans le cas des Palestiniens de citoyenneté israélienne, la démarche de SCHNELL, 1994, est très intéressante. Sur la base de 3 échantillons de population interviewée, l'auteur a mené 3 recherches différentes. La première visait "to expose the relative salience of ethnic-territorial criteria in the act of partitioning national territory". La seconde conduisait "to specify the different zones expanding outward hierarchically from the nuclear family that they considered of socio-spatial significance", découvrant un système à 8 niveaux, "dwelling place, neighbourhood, settlement, home territory, functional range, Israeli Arab space, state and nation". La troisième, enfin, se donnait pour objectif "to analyze the Israeli Arabs' feelings of belonging to and identification with four previously selected territorial units : the sub-regional settlement system [...] ; other Israeli Arab sub-regional settlement systems in the State of Israel ; the Jewish settlement region in the neighbourhood of the interviewee's settlement ; and Jewish settlement regions in the country's core area" (p. 37-38). Prisonnier des réalités contemporaines, il ne fait malheureusement pas entrer en ligne de compte les anciennes *nâhiyya*-s. Pour les questions de territorialité, on se reportera à sa biographie.

29 - Ces localismes trouvent leur prolongement à l'étranger, tout particulièrement aux États-Unis et en Amérique latine, à travers les associations "Natifs de Râmallâh", "Fils de Bethléem", etc., chargées d'entretenir les liens d'une part entre émigrés originaires d'un même village ou ville mais dispersés dans le monde, et d'autre part entre les émigrés et leur village d'origine ou celui de leurs parents. Consulter, par exemple, le site de l'American Federation of Ramallah, Palestine (www.afrp.org).

30 - Terme utilisé en patois normand pour désigner "l'étranger", en fait toute personne qui n'est pas du "pays".

L'unité de la ville face à la non-ville (villages et camps), bien que réelle, n'est en effet que superficielle. Dans le cas de la circonscription de Gaza-ville, par exemple, seule à ne comprendre que la ville à laquelle ont été marginalement adjoints un camp et un quartier de relogement de réfugiés, la diversité interne à la cité se manifeste avec éclat. La ville de Gaza, certes, apparaît sur l'axe 1^{er} dans sa radicale hétérogénéité par rapport au camp de Châti' et à son prolongement de Chaykh Radwân. Mais une fois cette hétérogénéité primaire manifestée, la diversité interne à la cité s'exprime avec force selon les lignes de partage entre quartiers traditionnels dans la projection sur l'axe 2^e et plus encore sur l'axe 3^e. Le quartier (31) apparaît bien ainsi comme constitutif de la citadinité. Sa force est telle que, dans le cas de Gaza, le quartier se montre capable non seulement de perdurer à travers les siècles mais également d'intégrer dans ses solidarités propres des réfugiés même majoritaires. Se les appropriant, le quartier va jusqu'à les éloigner de solidarités qui leur seraient communes avec celles des réfugiés du camp.

Fort de cet exemple, il semble légitime d'affirmer qu'Hébron et Naplouse ne tirent leur unité de vote que de la confrontation avec les villages et les camps à la démographie aussi nombreuse que celle des citoyens. Dans le cas où la ville aurait à elle seule constitué une circonscription, les quartiers se seraient alors très vraisemblablement dessinés avec une force comparable à celle des quartiers de Gaza.

De la même façon, la citadinité ne semble pas à elle seule constituer un élément suffisamment puissant pour conjuguer des solidarités entre villes dans la différenciation avec les villages et les camps. Dans le cas de la circonscription de Bethléem, par exemple, seule avec celle de Râmallâh à être dotée de plusieurs villes, Bethléem, Bayt Jâlâ et Bayt Sâhûr, loin de faire cause commune face aux villages et aux camps, dynamisent un système tripolaire dans lequel chacune, mobilisant "ses" villages tout en maintenant avec eux ses distances, s'oppose aux autres cités.

Dans d'autres cas, la ville, promue telle par décision politique, demeure encore prise dans les réseaux de solidarité propres à son arrière-pays rural. Tel est, par exemple, le cas de Jénine mais aussi de Tûlkarm. Si l'on se rappelle que Qalqîlyâ, à la différence de ces 2 derniers cas, fonctionne bien comme une ville, on ne peut qu'en déduire que la citadinité n'a pas nécessairement à voir avec son importance démographique. Qalqîlyâ et Jénine sont en effet dotées d'une population quasi équivalente (un peu plus de 12 000 inscrits) quand Tûlkarm dépasse (avec près de 18 000 inscrits) ces villes avérées que sont Qalqîlyâ, Bethléem (10 000 inscrits), Bayt Sâhûr (6 000 inscrits) et Bayt Jâlâ (6 000 inscrits).

Jérusalem, mais aussi Râmallâh et Al-Bîra, par leur originalité, posent quant à elles d'autres questions sur les évolutions de la citadinité dans un contexte de développement démographique accéléré joint à un fort degré d'immigration. La ville de Gaza, victime d'un tel accroissement fruit tout à la fois de l'arrivée massive de populations réfugiées en 1948 puis d'un taux de fécondité parmi les plus élevés au monde, nous avait fourni un premier modèle selon lequel la ville, dans ses quartiers traditionnels, imprimait sa marque de façon quasi indélébile sur les populations nouvellement implantées et majoritaires tout en se fermant aux réfugiés du camp voisin.

31 - À Gaza, le terme employé est *hayy*. À Bethléem, on lui préfère celui de *hâra* quand à Hébron le quartier est désigné comme *mahalla*.

Jérusalem semble témoigner d'un tout autre modèle même s'il est risqué de tirer des conclusions d'une élection qui n'y a mobilisé qu'une infime partie de son électorat citoyen. La ville vivait traditionnellement en quasi autarcie par rapport à son environnement rural tant du point de vue de son économie que de l'extraction de ses élites. Les bouleversements démographiques de 1948 et de 1967, loin d'imposer le modèle urbain comme à Gaza en intégrant les nouvelles populations tout en les opposant aux villageois ou réfugiés des camps, semblent au contraire avoir affaibli la cité jusqu'à la rendre otage de l'opposition désormais impérieuse entre ses villages du nord et ceux du sud. Rāmallāh et Al-Bīra, même si les 2 agglomérations n'ont jamais constitué de véritables villes comparables à celle de Jérusalem, apparaissent également comme incapables de se constituer en pôle autonome que l'axe 1^{er} opposerait aux villages.

Cette incapacité de Jérusalem, Rāmallāh et Al-Bīra à s'ériger ou à se maintenir comme pôle citoyen autonome, au contraire de Naplouse ou d'Hébron, devrait amener à réfléchir sur les notions de ruralisation des villes et de citoyennisation des campagnes (32). L'extension physique du tissu construit de Jérusalem a certes conduit à l'intégration de certains anciens villages de la périphérie dans un même cercle de solidarité, certains autres en demeurant exclus. Mais faut-il parler de citoyennisation de ces anciens villages ou au contraire de ruralisation de la ville ? Pareillement, l'expansion récente de la conurbation de Rāmallāh/Al-Bīra et l'interaction économique de plus en plus forte entre la conurbation et les villages, bien des ruraux travaillant dans la ville le jour et regagnant leurs villages la nuit, a-t-elle conduit à une citoyennisation des villages les plus marqués par leur dépendance vis-à-vis de la ville, ou au contraire à une ruralisation de la ville dorénavant soumise aux tensions autrefois propres aux villages ? Suggérée par l'AFC, la question demeure posée.

Villages et nāhiyya-s

Dans la majorité des circonscriptions, comme déjà souligné, la simple ventilation entre villes, villages et camps, s'avère insuffisante, les villages ne présentant que rarement un sous-ensemble cohérent même lorsque la ville s'impose comme pôle unifié et fort (comme dans le cas de Naplouse mais à la différence d'Hébron). À l'instar de la ville qui connaît une diversité interne de quartiers, les villages s'organisent dans des systèmes de solidarités faits d'alliances et d'exclusions.

Comme à Gaza où le chercheur se doit de remonter dans l'histoire des 5 derniers siècles et même au-delà pour trouver la clé du système des solidarités qui aujourd'hui encore régit la ville, la mise à nu du système des solidarités rurales de Cisjordanie conduit à retrouver la géographie administrative et humaine de l'époque ottomane. Paradoxalement, en effet, en dépit des bouleversements politiques, démographiques et économiques si profonds depuis le début du siècle, le vote de janvier 1996 trouve sa cohérence, et ce à un très haut degré, dans l'agrégation des candidats selon le lieu d'origine de leur famille et des bureaux de vote selon la géographie, le tout renvoyant à la carte ottomane des *nāhiyya-s* des XVIII^e et XIX^e siècles.

32 - Bien des articles de Salim Tamari, principalement TAMARI, 1995-2, abordent cette question de façon extrêmement suggestive et novatrice. Salim Tamari a trop tendance peut-être à idéaliser une citoyenneté conçue en termes "d'esprit côtier, négociant et cosmopolite" qu'il oppose à une "culture, agrarienne et conservatrice, des collines de l'Intérieur". Regrettant "l'indolence balnéaire" de son Jaffa natal, il rencontre manifestement des difficultés à s'acclimater à Rāmallāh qui serait aujourd'hui la proie d'une "austérité montagnarde" accrue du fait d'un phénomène de "ruralisation des villes".

La *nâhiyya* constituait dans les campagnes la plus petite unité administrative ottomane, groupe de villages dirigé par un *Chaykh Al-Nâhiyya* supposé assurer à la fois l'ordre et la sécurité, percevoir les impôts (en tant que *multazim*) mais également arbitrer les conflits (33). Formellement objet d'une nomination par le gouverneur de la province, la charge de *Chaykh Al-Nâhiyya* était devenue, en Palestine, un privilège quasi héréditaire réservé à la famille qui, dès le XVIII^e siècle, avait su s'assurer la domination de la région. À partir de leur petit palais fortifié, leur "siège" (*kursî*) situé au cœur de la *nâhiyya*, ces *chaykhs* s'étaient ainsi constitué des pouvoirs quasi autonomes. Tout au long du XIX^e siècle, la Porte a tenté de rogner cette autonomie en mettant en place une administration centralisée dont le représentant situé au plus petit niveau régional serait le *mukhtâr*. Le pouvoir du *Chaykh Al-Nâhiyya*, ou plutôt de la famille dont il était traditionnellement issu, n'a pourtant jamais cessé d'exister au sein de son cercle habituel d'influence, permanence que le vote de janvier 1996 permet de tracer jusqu'à nos jours tout particulièrement dans le Jabal Nâblus traditionnel.

Loin d'avoir plaqué un système administratif sur une réalité humaine rétive, les Ottomans avaient ainsi su prendre en compte en Palestine le contour des solidarités profondes façonnées dès l'époque mamelouke. Par la centralisation, la Porte depuis le XIX^e siècle, et les pouvoirs qui se sont ensuite succédé ont cherché à briser ces solidarités primaires. Aucun n'y est à l'évidence parvenu.

Les camps aux solidarités reconstruites

Dans une logique grossière, les camps (34), habituellement présentés comme les hauts lieux de la conscience politique, auraient dû soit témoigner de leur engagement organisationnel par un vote de liste soit manifester une identité de réfugiés face aux populations autochtones et faire cause commune entre eux. Tel n'est pas été le cas. Dans les camps, comme partout ailleurs dans les villes et les villages, les voix ont été données aux candidats locaux au mépris des contradictions de leurs affiliations politiques et dans une conscience affichée de différences entre camps.

Balâta, près de Naplouse, constitue un cas emblématique. L'ensemble des 6 candidats originaires du camp y ont en effet été placés en situation d'éligibles sur les 7 sièges musulmans à pourvoir. Tandis que l'un d'entre eux figurait sur la liste officielle Fath, 2 autres en avaient été exclus et un 4^e partageait les idées de l'islamisme. Le candidat originaire d'un camp voisin se voyait quant à lui écarté au profit d'un villageois. Gaza-centre, pour sa part, constitue l'exemple le plus frappant de l'autonomie réciproque de camps présents dans une même circonscription. Bien que, selon l'AFC, la ville de Dayr Al-Balah s'impose comme un pôle séparé de l'ensemble des autres bureaux de vote selon l'axe 1^{er}, les 3 camps affichent en effet leur totale autonomie réciproque selon l'axe 2^e.

Un tel comportement souligne que les camps, loin d'instaurer une rupture définitive d'avec l'ordre traditionnel des villes et villages d'avant 1948, en sont sous certains aspects la reconstruction, mais sur de nouvelles bases. Chaque camp s'est ainsi imposé comme nouvel

33 - Lire, par exemple, ABU-MANNEH, 1990 (surtout p. 4sv), BAER, 1982 (p. 131-133) et HOEXTER, 1973.

34 - De façon surprenante, les camps n'ont donné lieu qu'à de rares études d'ensemble comme celle de BISHARAT, 1994.

espace de solidarité clos, substituant son réseau aux anciennes solidarités de *nāhiyya*-s tout en modulant la cohésion des réfugiés face aux autochtones.

Le regroupement par quartiers, dans les camps en formation, de réfugiés d'un même clan, d'un même village ou d'une même région avait déjà été souligné (35). Une étude précise de l'origine de chacune des familles constitutives des camps montre néanmoins que les habitants de mêmes villages ou mêmes régions ont dans bien des cas trouvé refuge dans des camps différents, même si souvent voisins, et qu'un même camp a pu abriter des familles originaires de villages relevant de différentes anciennes *nāhiyya*-s (36).

À la différence des villes et des villages où ont perduré les liens anciens, la constitution de nouvelles solidarités selon les limites de chacun des camps a donc brisé les anciennes solidarités de *nāhiyya*-s tout en se glissant dans le moule traditionnel du localisme. L'explication de ce phénomène, qui devra être étayée, pourrait être cherchée, me semble-t-il, dans l'origine géographique des familles et des clans hébergées dans les camps. Elle conforterait les distinctions déjà mentionnées et émises par Salim Tamari sur les identités respectives de la côte et de l'hinterland. Tout laisse penser en effet que l'antériorité de l'industrialisation et de l'ouverture sur l'international de la côte sur les collines de l'Intérieur a entraîné certains décalages dans les évolutions de la société palestinienne à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Il est donc fort probable que dans les années 1940 les solidarités exprimées dans le cadre des anciennes *nāhiyya*-s avaient été mises à mal parmi les populations de la côte, celles-là mêmes qui ont massivement connu la dispersion et l'installation dans les camps. Le métissage, limité certes mais réel, selon la géographie des villages d'origine observé dans ces camps comme la capacité pour leurs habitants de se construire de nouvelles solidarités renverraient alors à cet affaiblissement antérieur des solidarités traditionnelles. Encore vivaces dans les collines de l'Intérieur, les solidarités des anciennes *nāhiyya*-s y auraient quant à elles non seulement perduré mais se seraient renforcées devenant, à l'image des nouvelles solidarités des camps, le gage de la survie face aux agressions extérieures. L'occupation militaire, dès lors, loin de déboucher sur un sociocide pourtant recherché n'aurait ainsi contribué qu'à renforcer les liens de solidarité propres à la société palestinienne (37).

En accordant une préférence quasi exclusive aux candidats originaires de leur espace de solidarité constitué du quartier ou de la ville, du village ou du groupe de villages, ou encore du camp, les votants de janvier 1996 ont quasi "méprisé" leur ligne politique, la leur propre et celle du candidat. Ce refus traduit dans les urnes de charger politiquement cette élection (au sens de l'idéologie et de l'appartenance organisationnelle) ne faisait que reproduire celui manifesté durant la campagne tant par les candidats que par l'Autorité.

35 - SAYIGH, 1979. Lire également GHAZZAWI, 1989 et SANBAR, 1982.

36 - QUDSIYYA, 1990 et 1992 donne certains éléments sur l'origine des réfugiés selon les camps. Les divers articles cités *infra* dans chaque circonscription complètent le tableau. Voir tout particulièrement le traitement des camps de Gaza-centre.

37 - Le terme de "sociocide" m'a été suggéré par Jean Métral pour rendre compte de certains objectifs de l'occupation israélienne. Je l'ai employé pour la première fois dans mon article "Gaza-Jéricho, un accord contre la paix", *Libération*, 7 mars 1994 et l'ai repris dans LEGRAIN, 1996-2.

En l'absence des grandes forces politiques d'opposition, rares en effet avaient été les candidats, à l'exception de ceux du PPP, à avoir mis en avant un véritable programme politique. La plupart s'étaient contentés, et les encarts dans la presse en témoignent, de lieux communs sur la revendication d'un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale ou encore sur la démocratie à construire, slogans qui n'avaient rien à voir avec d'éventuels clivages politiques. Tous les candidats, par ailleurs, avaient porté une attention prioritaire à la mobilisation familiale et locale, témoignant ainsi à l'avance de leur juste compréhension des enjeux de cette élection qui contredisaient pourtant leur discours "moderne" sur l'engagement politique idéologique. L'ensemble des "returnees", par exemple, avaient présenté leur candidature dans les circonscriptions de leurs attaches familiales. À 2 exceptions près, aucun "returnee" à la famille originaire des régions passées sous souveraineté israélienne en 1948, même titulaire de postes d'importance au sein de l'Autorité, n'a, par ailleurs, quêté les suffrages des électeurs des territoires occupés en 1967. De la même manière, la plupart des candidats "déracinés" pour des raisons professionnelles ou familiales présentaient leur candidature dans la circonscription d'origine de leur clan où chacun en général jouit encore d'une vieille maison familiale, plutôt que dans celle de leur domicile habituel, même ancien.

L'Autorité palestinienne elle-même a encouragé ce réflexe d'ethno-localisme. Lors du débat sur le mode de scrutin, Yasser Arafat avait ainsi écarté les projets défendus par les partisans de sa politisation et basés sur le modèle d'une proportionnelle dans une circonscription unique. En adoptant un mode de scrutin tenu dans le cadre de circonscriptions territoriales, l'Autorité décidait de faire passer les allégeances individuelles, familiales et locales devant les choix politiques. La création de nouvelles circonscriptions comme de certains bureaux de vote tribaux confirmait cette volonté.

À l'inverse du discours politicien, électeurs, candidats et Autorité témoignaient ainsi d'un consensus général qui faisait du lien des solidarités locales la clé du jeu politique en train de se dérouler.